



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

GUIDE DES ÉTUDES 2024 – 2025

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	5
DIRECTION ET CONTACTS	6
ENSEIGNANTS.....	7
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	9
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	10
RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT.....	11
ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE	14
LA PRATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE	24
STUDIO JO TRÉHARD	24
FESTIVAL LES FOUS DE LA RAMPE	24
ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE GUIDE DES ÉTUDES.....	24
LICENCE 1	26
◇ LICENCE 1 – SEMESTRE 1	26
◇ LICENCE 1 – SEMESTRE 2	30
LICENCE 2	35
◇ LICENCE 2 – SEMESTRE 3	35
L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	35
L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	40
◇ LICENCE 2 – SEMESTRE 4	43
L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	43
L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	48
LICENCE 3	53
◇ LICENCE 3 – SEMESTRE 5	53
L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	53
L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	57
◇ LICENCE 3 – SEMESTRE 6	59
L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES.....	59
L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES.....	63
CHARTRE DE BONNE CONDUITE	67
STAGE ÉTUDIANT EN ENTREPRISE	68
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	69
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	71
LE DÉLIT DE PLAGIAT	72
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...).....	72
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027.....	73
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)	74
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)	76

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025.....	78
LEXIQUE DU LMD	79
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	83
LE CLES.....	86
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	87
INFORMATIONS UTILES.....	88
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.....	89
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.....	90
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI	91

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ADRESSE

UFR Humanités et sciences sociales
Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix
14 032 CAEN Cedex

CONTACTS

POUR LES LICENCES :

Bâtiment B

4^{ème} étage – Bureau B1-448

hss.licence.arts@unicaen.fr

POUR LES MASTERS :

Bâtiment B

4^{ème} étage – Bureau B1-450

hss.scolarite.master@unicaen.fr

DIRECTION ET CONTACTS

DIRECTION DU DÉPARTEMENT

Stéphanie Loncle Bureau B1-411 - Bâtiment B
stephanie.loncle@unicaen.fr

Paola Palma Bureau B1-412 - Bâtiment B
paola.palma@unicaen.fr

RESPONSABLES LICENCE

Cristina De Simone Bureau B1-482 - Bâtiment B
cristina.desimone@unicaen.fr

Raphaël Jaudon Bureau B1-410 - Bâtiment B
raphael.jaudon@unicaen.fr

RESPONSABLE ÉCHANGES ERASMUS

Valérie Vignaux Bureau B1-410 - Bâtiment B
valerie.vignaux@unicaen.fr

POUR JOINDRE LES ENSEIGNANTS

Chaque enseignant assure des heures de permanence. Pour connaître les horaires et prendre rendez-vous : écrire aux enseignants. Chaque enseignant possède une adresse électronique du type : *prenom.nom@unicaen.fr*.

ENSEIGNANTS

ENSEIGNANTS DU DÉPARTEMENT

Sofian BENZINA (ATER, Théâtre)
 Yann CALVET (Maître de conférences, Cinéma)
 Fabien CAVAILLÉ (Professeur, Théâtre)
 Léa CHEVALIER (ATER, Cinéma)
 Cristina DE SIMONE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
 Thomas HOREAU (Maître de conférences, Théâtre)
 Raphaël JAUDON (Maître de conférences, Cinéma)
 Romain JOBEZ (Professeur, Théâtre)
 Myriam JUAN (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 Stéphanie LONCLE (Maîtresse de conférences, Théâtre)
 Jérémy MARINO (ATER, Cinéma)
 Philippe ORTOLI (Professeur, Cinéma)
 Paola PALMA (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 Manon QUEUDEVILLE (ATER, Théâtre)
 Virginie VAILLANT (PAST, Théâtre)
 Hélène VALMARY (Maîtresse de conférences, Cinéma)
 David VASSE (Professeur, Cinéma)
 Valérie VIGNAUX (Professeure, Cinéma)
 Baptiste VILLENAVE (Maître de conférences, Cinéma)

CHARGÉS DE COURS ET INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Léa ALIAMUS (Doctorante, Cinéma)
 François ALLEAUME (Chargé de mission développement culturel à la ville de Caen)
 Isaac AZOULAY (Ingénieur du son)
 Philippe BARONNET (Comédien, metteur en scène, directeur de la compagnie *Les Échappés vifs*)
 Antoine BATAILLE (Scénariste)
 Sara BENOIST (Enseignante d'anglais)
 Marlène BERNOS (Enseignante d'anglais)
 Hélène BOUGY (Réalisatrice, scénariste)
 Alexis CADINOT (Psychologue, Art-thérapeute)
 Andrew CAVERHILL (Enseignant d'anglais)
 Camille CELLIER (Doctorante, Cinéma)
 Ludwig CHENAY (Directeur adjoint du Théâtre de Caen)
 Léa DABROWSKI (Doctorante, Cinéma)
 Yann DANTZER (Enseignant, Cinéma)
 Patrick DEMIÈRE (Peintre, ancien chef des ateliers de décor du CDN de Caen)
 Florent DESPRES (Enseignant SUAPS, Maître d'armes)
 Nathanaël FRÉROT (Acteur, metteur en scène)
 Sophie GARDINER (Enseignante de scénario)
 Corinne GONDOUIN WEISSE (Enseignante d'anglais)
 Rémi GRELOW (Scénariste et réalisateur, enseignant en scénario)
 Laurence GUILLEUX (Enseignante SUAPS, danseuse et chorégraphe)
 Camille HÉBERT (Ingénieure pédagogique, CEMU)
 Fred HOCKÉ (Metteur en scène, dramaturge)
 Michael ISSA EL HELOU (Doctorant, Cinéma)
 Virginie LACROIX (Comédienne, directrice du département Théâtre au CRR de Caen)
 Camille LAMY (Réalisatrice, cheffe opératrice)
 Simon LANOT (Docteur en Langue et littérature françaises)
 Adèle LAPÔTRE (Coordinatrice des activités cinéma au Moulin d'Andé)
 Jennifer LE GOFF (Enseignante d'anglais)

Sophie LE GOÏC (Professeure de lettres/théâtre, lycée Leclerc-Navarre, Alençon)
Marie LE HIR (Réalisatrice)
Romain LECOMTE (Ingénieur du son)
Maëly LEQUERTIER (Doctorante, Théâtre)
Anastasia MARCHAL (Doctorante, Cinéma)
Gilles MASSON (Comédien - Théâtre, cinéma, télévision)
Élise MONJARRET (PRAG, Espagnol)
Élodie MONLIBERT (Scénariste cinéma et séries, lectrice-consultante en fiction, enseignante en scénario)
Noémie MOUTEL (Doctorante, enseignante d'anglais)
Léna OSSEYRAN (Doctorante en études théâtrales, architecte et metteuse en scène)
Meera PERAMPALAM (Docteure en études cinématographiques)
Sandra PEREZ-RAMOS (Enseignante d'espagnol)
Marianne PISTONE (Doctorante, Cinéma)
Mickaël QUEMENER (Photographe)
Elsa REVOL (Éclairagiste)
Sonia RIVERA OSPINA (Graphiste, CEMU)
Evelyn SAMMER (Enseignante d'allemand)
Viviane THERIN (Enseignante d'anglais)
Heide-Marie THIELE (Enseignante d'allemand)
Jean-Marie VINCLAIR (Réalisateur, Maison de l'Image Basse-Normandie)
William Andrew WOLFE (Enseignant d'anglais)
Florent ZELMIRE (Réalisateur, coordinateur dispositif d'éducation à l'image)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence Arts du spectacle a pour objectifs :

- d'offrir aux étudiant-es des outils d'analyse et de réflexion ainsi qu'une culture générale, qui combine aussi bien les enseignements sur le cinéma et le théâtre qu'une ouverture aux autres arts (arts plastiques, photographie),
- de préparer aux professions du cinéma et du théâtre, aux métiers de la culture, grâce aux stages et aux enseignements confiés à des professionnels (stages d'écriture dramatique/scénaristique, stages de mise en scène et de réalisation cinématographique, ateliers photo, élaboration d'un projet culturel, etc.) tout au long du cursus,
- de permettre aux étudiant-es d'accéder à des options différenciées dès le semestre 2 pour aboutir à des licences de cinéma ou de théâtre,
- de préparer les étudiant-es à la poursuite d'un cursus en Master recherche Arts du spectacle (option archives ou option écriture/création), ou en Master professionnel « Les Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle »,
- de permettre aux étudiant-es de choisir d'autres orientations dans le cadre du Pôle Universitaire Normand, pour la médiation culturelle notamment.

OPTION CINÉMA

Mono-disciplinaire

1500 h étudiant-es

Acquérir une solide culture dans les arts de la représentation en particulier, mais aussi une culture générale dans les autres arts afin d'intégrer le milieu professionnel : École Nationale de Cinéma (FEMIS), lieux de production, de création et de diffusion cinématographique.

Cette option est cohérente avec le Master « Arts, Lettres et Civilisations » proposé par l'UFR, parcours Cinéma, ou le Master Pro « Métiers de la production ».

OPTION THÉÂTRE

Mono-disciplinaire

1500 h étudiant-es

Acquérir une solide culture dans les arts de la représentation en particulier, et dans les autres arts en général afin d'entrer dans les écoles supérieures (CRR, écoles d'art), dans le milieu artistique et culturel ou de poursuivre une recherche dans la spécialité.

Cette option est cohérente avec le Master « Arts, Lettres et Civilisations » proposé par l'UFR, parcours Théâtre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Générales

Renseignements disponibles à l'accueil des Licences :

Bâtiment B, 4^{ème} étage – Bureau B1-448

Mail : hss.licence.arts@unicaen.fr

Spécifiques aux Arts du Spectacle

La filière Arts du spectacle comporte des enseignements théoriques et pratiques.

Pour les étudiant-es salarié-es :

En raison des **enseignements pratiques obligatoires**, en cinéma et en théâtre, les demandes sont étudiées au cas par cas par la commission, selon un dispositif à la fois souple, puisqu'il envisage la situation individuelle des étudiant-es, et exigeant puisque le contrat de travail est demandé et que les horaires sont examinés. La commission comprend les directeurs et les responsables de diplôme.

À noter : *de manière générale, la licence Arts du spectacle n'est pas compatible avec le régime salarié – sauf dérogation exceptionnelle accordée par la commission pédagogique ad hoc se réunissant en début d'année. Il n'est pas possible d'être dispensé-e des ateliers pratiques parce que la participation au cours est une condition de l'évaluation.*

Veillez à bien vérifier au moment de l'inscription pédagogique le régime d'étude autorisé.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU RÉGIME NORMAL

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances UE par UE et EC par EC, veuillez vous reporter au tableau des MCC (modalités de contrôle des connaissances) de la Licence Arts du spectacle, disponible sur le site internet de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS).

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'intégralité de la Licence Arts du spectacle est passée en ECI (évaluation continue intégrale), ce qui signifie qu'il n'y a pas de session 2 (session de rattrapage), mais qu'un équivalent au rattrapage est en quelque sorte intégré à chaque semestre, par le nombre de devoirs demandés et le mode de calcul des moyennes. Pour connaître le détail des répercussions liées au passage à l'ECI sur les différents cours, reportez-vous au tableau des MCC de la Licence Arts du spectacle, disponible sur le site internet de l'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS).

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 1

Semestre 1	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 1	50	6
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1	50	6
	Analyse des arts du spectacle	50	6
	Transversales 1	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 1	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 2	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 2	50	6
	Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2	50	6
	Analyse des arts du spectacle 2	50	6
	Transversales 2	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 2	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 2

Parcours Études cinématographiques

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théories du cinéma 1	50	6
	Autres cinémas 1	50	6
	Courants et genres 1	50	6
	Transversales 3	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 3	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théories du cinéma 2	50	6
	Autres cinémas 2	50	6
	Courants et genres 2	50	6
	Transversales 4	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 4	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Parcours Études théâtrales

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Œuvres et théories du théâtre 1	50	6
	Formes du spectacle vivant 1	50	6
	Institutions et politiques culturelles 1	50	6
	Transversales 3	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 3	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Œuvres et théories du théâtre 2	50	6
	Formes du spectacle vivant 2	50	6
	Institutions et politiques culturelles 2	50	6
	Transversales 4	50	6
	Personnalisation, Préprofessionnalisation 4	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

RÉCAPITULATIF DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) POUR LA LICENCE 3

Parcours Études cinématographiques

Semestre 5	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire et théorie 1	50	6
	Enjeux contemporains 1	50	6
	Cinématographies nationales et auteurs 1	50	6
	Transversales 5	50	6
	Préprofessionnalisation 5 : atelier cinéma 1	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 6	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Histoire et théorie 2	50	6
	Enjeux contemporains 2	50	6
	Cinématographies nationales et auteurs 2	50	6
	Transversales 6	50	6
	Préprofessionnalisation 6 : atelier cinéma 2	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Parcours Études théâtrales

Semestre 3	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théâtre et histoire 1	50	6
	Poétique de la scène contemporaine 1	50	6
	Théâtre et société 1	50	6
	Transversales 5	50	6
	Préprofessionnalisation Théâtre 5	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

Semestre 4	Unités d'enseignement	Volume horaire	Crédits ECTS
	Théâtre et histoire 2	50	6
	Poétique de la scène contemporaine 2	50	6
	Théâtre et société 2	50	6
	Transversales 6	50	6
	Préprofessionnalisation Théâtre 6	50	6
TOTAUX		250 h	30 ECTS

ENSEIGNEMENTS PAR SEMESTRE

LICENCE 1 ♦ SEMESTRE 1

OBJECTIFS : ACCUEIL. INITIATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. REPÈRES DANS L'HISTOIRE DES ARTS ET DES IDÉES.

1AS01 Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 1

Y1AS11 Histoire du cinéma : repères

1AS12 Histoire du cinéma : analyses

1AS02 Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1

Y1AS21 Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1

1AS22 Atelier d'analyse des spectacles 1

1AS03 Analyse des arts du spectacle 1

1AS31 Observer le spectacle vivant 1

1AS32 Écrire et penser le cinéma 1

1AS04 Transversales 1

1AS41 Découverte des études universitaires 1

1AS42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- 1ASANG1 Anglais
- OU**
- YHSSAL1 Allemand
- OU**
- YHSSSE1 Espagnol

1AS05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 1

1AS51DMS Découverte des métiers du spectacle

1AS52X Unité à choisir

Au choix :

- 1AS52LE Lettres
YLE11 Poétique des genres, littératures 1
YLE21 Poétique des genres, littératures 2
- OU**

- 1AS52LVS Langue vivante 2 ou SUAPS

Au choix :

- 1S52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)
- OU**
- 1AS52ESC Escrime de spectacle (SUAPS)
- OU**
- 1AS52DAN Danse contemporaine (SUAPS)

LICENCE 1 ♦ SEMESTRE 2

OBJECTIFS : INITIATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES. REPÈRES DANS L'HISTOIRE DES ARTS ET DES IDÉES.

2AS06 Histoire, dramaturgie et mise en scène du cinéma 2

Y1AS61 Dramaturgie et mise en scène du cinéma CM
2AS62 Dramaturgie et mise en scène du cinéma TD

2AS07 Histoire et dramaturgie et mise en scène du théâtre 2

Y1AS71 Histoire dramaturgie et mise en scène du théâtre 2
2AS72 Atelier de dramaturgie

2AS08 Analyse des arts du spectacle 2

2AS81 Observer le spectacle vivant 2
2AS82 Écrire et penser le cinéma 2

2AS09 Transversales 2

2AS91 Découverte des études universitaires 2
2AS92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- 2ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL2 Allemand
- OU**
- YHSES2 Espagnol

2AS10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 1

2AS101 Initiation à la pratique artistique

Au choix :

- 2AS1011 Initiation à l'écriture scénaristique
- OU**
- 2AS1012 Initiation au jeu de l'acteur

2AS102X Unité à choisir

Au choix :

- 2AS102LE Lettres
- YLE61 Poétique des genres, littératures 3
- YLE71 Poétique des genres, littératures 4

OU

- 1AS102LS Langue vivante 2 ou SUAPS

Au choix :

- 1AS102LV Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

OU

- 1AS102ES Escrime de spectacle (SUAPS)

OU

- 1AS102DA Danse contemporaine (SUAPS)

LICENCE 2 ♦ SEMESTRE 3

OBJECTIFS : APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES HISTORIQUES, DES OUTILS DE MÉTHODE ET DE RÉFLEXION. DIVERSITÉ DES PRATIQUES. INITIATION AUX DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION.

Parcours Études cinématographiques**3AC01 Théories du cinéma 1**

3AC11CM Discours et théories 1 CM

3AC12TD Discours et théories 1 TD

3AC02 Autres cinémas 1

3AC21A Autres cinémas 1A

3AC22B Autres cinémas 1B

3AC03 Courants et genres 1

Y3AC31 Courants 1

Y3AC32 Genres cinématographiques 1

3AC04 Transversales 3

Y3AC41 Compétences numériques

3AC42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y3ASANG Anglais

OU

- YHSSAL3 Allemand

OU

YHSSES3 Espagnol

3AC05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y3AC51 Pratique du cinéma 1

3AC52X Unité à choisir

Au choix :

- Y3AT51 Atelier de création théâtrale 1

OU

- Y3AT22 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. TD

OU

Y3AT11 Esthétique théâtrale CM

OU

3AC52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

Parcours Études théâtrales**3AT01 Œuvres et théories du théâtre 1**

Y3AT11 Esthétique théâtrale CM

Y3AT12 Esthétique théâtrale TD

3AT02 Formes du spectacle vivant 1Y3AT21 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. CMY3AT22 Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. TD

3AT03 Institutions et politiques culturelles 1

3AT31IP Initiation aux politiques culturelles 1

3AT32MS Métiers du spectacle vivant 1

3AT04 Transversales 3

Y3AC41 Compétences numériques

3AT42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y3ASANG Anglais

OU

- YHSSAL3 Allemand

OU

YHSES3 Espagnol

3AT05 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y3AT51 Atelier de création théâtrale 1

3AT52X Unité à choisir

Au choix :

- Y3AC51 Pratique du cinéma 1

OU

- Y3AC32 Genres cinématographiques 1

OU

- 3AT52LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

LICENCE 2 ♦ SEMESTRE 4

OBJECTIFS : APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES HISTORIQUES, DES OUTILS DE MÉTHODE ET DE RÉFLEXION. DIVERSITÉ DES PRATIQUES. INITIATION AUX DIFFÉRENTES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA REPRÉSENTATION.

Parcours Études cinématographiques

4AC06 Théories du cinéma 2

4AC61 Discours et théories 2 CM

4AC62 Discours et théories 2 TD

4AC07 Autres cinémas 2

4AC71A Autres cinémas 2A

4AC72B Autres cinémas 2B

4AC08 Courants et genres 2

Y4AC81 Courants 2

Y4AC82 Genres cinématographiques 2

4AC09 Transversales 4

Y4AC91 Analyse de l'image et culture artistique

4AC92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y4ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL4 Allemand
- OU**
- YHSES4 Espagnol

4AC10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 3

Y4AC101 Pratique du cinéma 2

4AC102X Unité à choisir

Au choix :

- Y4AT101 Atelier de création théâtrale 2
- OU**
- Y4AT62 Dramaturgie XX^e-XXI^e s.
- OU**
- Y4AT71 Théâtre et autres arts
- OU**
- 4AC102LV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

STAFAC4 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la deuxième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

Parcours Études théâtrales

4AT06 Œuvres et théories du théâtre 2

4AT61 Dramaturgie, période ancienne

Y4AT62 Dramaturgie XX^e-XXI^e siècle

4AT07 Formes du spectacle vivant 2

Y4AT71 Théâtre et autres arts

4AT72 Espace théâtral

4AT08 Institutions et politiques culturelles 2

4AT81 Initiation aux politiques culturelles 2

4AT82 Métiers du spectacle vivant 2

4AT09 Transversales 4

Y4AC91 Analyse de l'image et culture artistique

4AT92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y4ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL4 Allemand
- OU**
- YHSES4 Espagnol

4AT10 Personnalisation, Préprofessionnalisation 4

Y4AT101 Atelier de création théâtrale 2

4AT102X Unité à choisir

Au choix :

- Y4AC101 Pratique du cinéma 2
- OU**
- Y4AC82 Genres cinématographiques 2
- OU**
- 4ATLV2 Langue vivante 2 : Anglais, Espagnol, Allemand ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

STAFAC4 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la deuxième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

LICENCE 3 ♦ SEMESTRE 5

OBJECTIFS : INITIATION À LA RECHERCHE. APPROFONDISSEMENTS THÉMATIQUES. OBJETS NÉCESSITANT DES MÉTHODOLOGIES SPÉCIFIQUES.

Parcours Études cinématographiques**5AC01 Histoire et théories 1**

2 au choix (sur 3) :

- 5AC11A Histoire et théories 1A
- 5AC12B Histoire et théories 1B
- 5AC13C Histoire et théories 1C

5AC02 Enjeux contemporains 1

Y5AC21A Enjeux contemporains 1A

5AC22B Enjeux contemporains 1B

5AC03 Cinématographies nationales et auteurs 1

Y5AC31 Cinématographies nationales 1

5AC32 Auteurs 1

5AC04 Transversales 5

Y5AC41 Initiation à la recherche en arts du spectacle

5AC42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y5ASANG Anglais
- OU**
- YHSSAL5 Allemand
- OU**
- YHLSSES5 Espagnol

5AC05 Préprofessionnalisation 5

5AC51 Atelier cinéma / Tournage et montage image 1

Parcours Études théâtrales**5AT01 Théâtre et histoire 1**

Y5AT11 Théâtre et pouvoirs CM

5AT12 Théâtre et pouvoirs TD

5AT02 Poétique de la scène contemporaine 1

5AT21 Lire le théâtre aujourd'hui CM

5AT22 Lire le théâtre aujourd'hui TD

5AT03 Théâtre et société 1

5AT31 Théâtre et société : approches historiques

5AT32 Théâtre et société : approches contemporaines

5AT04 Transversales 5

Y5AC41 Initiation à la recherche en arts du spectacle

5AT42LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y5ASANG Anglais
OU
- YHSSAL5 Allemand
OU
- YHLSSES Espagnol

5AT05 Préprofessionnalisation 5

5AT51 Du projet à la réalisation 1

LICENCE 3 ♦ SEMESTRE 6

POURSUITE DES OBJECTIFS DU SEMESTRE 5

Parcours Études cinématographiques

6AC06 Histoire et théories 2

2 au choix (sur 3) :

- 6AC61A Histoire et théories 2A
- 6AC62B Histoire et théories 2B
- 6AC63C Histoire et théories 2C

6AC07 Enjeux contemporains 2

Y6AC71A Enjeux contemporains 2A

6AC72B Enjeux contemporains 2B

6AC08 Cinématographies nationales et auteurs 2

6AC81 Cinématographies nationales 2

6AC82 Auteurs 2

6AC09 Transversales 6

6AC91X Unité à choisir

Au choix :

- Y6AC911 Initiation à la recherche 2 : projets
OU
- Y6AC912 Action culturelle : projet collectif

ET

6AC92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y6ASANG Anglais
OU
- YHSSAL6 Allemand
OU
- YHLSSES6 Espagnol

6AC10 Préprofessionnalisation 6

6AC101 Tournage et montage image

6AC102 Montage son et image

STAFAC6 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la troisième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

Parcours Études théâtrales

6AT06 Théâtre et histoire 2

Y6AT61 Répertoire en question CM

6AT62 Répertoire en question TD

6AT07 Poétique de la scène contemporaine 2

6AT71 Théâtre et performance

6AT72 Formes scéniques contemporaines

6AT08 Théâtre et société 2

6AT81 Approches pluridisciplinaires CM

6AT82 Approches pluridisciplinaires TD

6AT09 Transversales 5

6AT91X Unité à choisir

Au choix :

- Y6AC911 Initiation à la recherche 2 : projets
OU
- Y6AC912 Action culturelle : projet collectif

ET

6AT92LV1 Langue vivante 1

Au choix :

- Y6ASANG Anglais
OU
- YHSSAL6 Allemand
OU
- YHLSSES6 Espagnol

6AT10 Préprofessionnalisation 6

6AT101 Du projet à la réalisation 2

STAFAC6 Stage facultatif

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué une fois au cours du deuxième semestre de la troisième année de licence. Voir la rubrique « Stage étudiant en entreprise », page 68.

LA PRATIQUE DANS LE DÉPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE

La pratique dans le département Arts du Spectacle est liée à la théorie, dans la mesure où parallèlement à l'exercice sur le plateau ou à la caméra, s'élaborent, circulent et s'échangent une parole et une réflexion sur le théâtre ou le cinéma.

La ponctualité, l'assiduité et la préparation des ateliers en amont sont essentielles pour la réussite des ateliers.

L'étudiant-e en Arts du Spectacle doit être aussi un spectateur ou une spectatrice. Il lui est recommandé de suivre attentivement la programmation des théâtres de Caen et de la région comme des cinémas d'art et d'essai, d'assister à un certain nombre de spectacles ou à des projections. Certains spectacles ou films sont obligatoires dans le cadre de l'enseignement.

STUDIO JO TRÉHARD

Situé au sous-sol du Bâtiment Droit, le Studio Jo Tréhard est un espace de répétition équipé (lumières et son) réservé prioritairement aux enseignements pratiques en Arts du spectacle. Il est également disponible pour les préparations de rendus ou les projets personnels des étudiant-es de ce département.

Réservation du Studio

Le Studio est disponible de 9h15 à 17h, par tranches de 2h non renouvelables dans la même journée.

Il peut être utilisé sous réserve de disponibilité et à la condition d'une demande faite 72h à l'avance au minimum via le site web du département (formulaire) ou par mail au régisseur général et responsable du lieu, Pascal Bois.

Toute demande de réservation devra préciser un numéro de téléphone portable. Les cours sont prioritaires sur toute autre réservation. En cas de répétition en groupe, tous les participants doivent faire partie de l'UNICAEN, à l'exclusion de toute autre personne. La mise à disposition du Studio et de son matériel suppose l'acceptation de son règlement intérieur.

CONTACT :

Studio Jo Tréhard

Pascal Bois, pascal.bois@unicaen.fr

FESTIVAL LES FOUS DE LA RAMPE

Le Festival amateur des Fous de la Rampe – dont le département des Arts du Spectacle a toujours soutenu la programmation – ne constitue pas une excuse valable pour ne pas assister aux cours. Les répétitions doivent donc se dérouler en dehors des heures de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Les absences seront comptabilisées comme toute autre absence.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE GUIDE DES ÉTUDES

UFR	Unité de Formation et de Recherche
ECTS	<i>European Credit Transfer and Accumulation System</i> . Système de points ou « crédits » acquis avec chaque module validé. Le système est utilisé dans toute l'Europe pour le transfert de crédits (mobilité des étudiant-es) et l'accumulation de crédits (parcours d'apprentissage menant à un diplôme).
UE	Unité d'enseignement

◇ LICENCE 1

LICENCE 1

◆ LICENCE 1 – SEMESTRE 1

1AS01 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU CINÉMA 1

Y1AS11 / 1AS12 – Histoire du cinéma

24h CM + 24h TD

Myriam Juan (CM)

Léa Aliamus, Léa Chevalier, Léa Dabrowski, Jérémy Marino (TD)

Histoire du cinéma : repères (CM)

Histoire du cinéma : analyses (TD)

Ce cours propose une introduction à l'histoire du cinéma. Le parcours adopté sera à la fois chronologique (on y cheminera globalement de l'invention du cinéma aux années 1960) et thématique (certaines séances s'attacheront à des cinématographies et des courants spécifiques). Le cinéma y sera abordé dans sa complexité, comme un art mais aussi une industrie, un fait social et un média, toutes facettes indissociables les unes des autres et indissociables du contexte historique dans lequel elles se sont développées. Ce faisant, on s'efforcera également de réfléchir à la manière dont s'est écrite l'histoire du cinéma, en interrogeant certaines ruptures, notions et omissions. Prolongeant et approfondissant le cours magistral, les TD seront consacrés plus spécifiquement à des analyses de films et de séquences.

Des projections seront organisées chaque semaine en lien avec le cours (programme annoncé à la rentrée).

Bibliographie (d'autres références seront indiquées au fil des séances)

Daniel Banda et José Moure, *Le cinéma, naissance d'un art, 1895-1920 et Le cinéma : l'art d'une civilisation, 1920-1960*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2008 et 2011 (anthologies de textes sur le cinéma).

Martin Barnier et Laurent Jullier, *Une brève histoire du cinéma (1895-2020)*, Paris, Pluriel, 2021 (1^{re} éd. 2017).

David Bordwell et Kristin Thompson, *L'Art du film : une introduction*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2009 (1^{re} éd. 1979).

1AS02 HISTOIRE ET DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU THÉÂTRE 1

Y1AS21 / 1AS22 – Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 + Atelier d'analyse de spectacle

24h CM + 24h TD

Fabien Cavaillé (CM)

Sofian Benzina, Thomas Horeau, Sophie Le Goïc, Maëly Lequertier, Manon Queudeville (TD)

Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 (CM)

Le cours magistral présente les principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres fondatrices de la culture théâtrale contemporaine : *Thyeste* de Sénèque, *Hamlet* de Shakespeare et *Dom Juan* de Molière. Nous étudierons ces trois pièces en nous interrogeant sur leur composition, leur interprétation et leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Ce sera l'occasion de découvrir trois périodes importantes de l'histoire des spectacles mais nous analyserons aussi l'appropriation de ces pièces aujourd'hui, en travaillant sur des mises en scène qui ont fait date (Peter Brook, Thomas Ostermeier, Patrice Chéreau, etc.). Nous exploiterons aussi des textes théoriques et des documents iconographiques pour éclairer et compléter notre approche de ces trois pièces.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur e-Campus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant·es en cours.

Pour préparer ce cours, procurez-vous *Hamlet* et *Dom Juan* dans l'édition de votre choix et lisez-les. Pour *Thyeste*, des extraits de la traduction de la pièce par Florence Dupont seront mis en ligne au début du semestre. Il est important d'avoir lu le texte des pièces avant le moment où nous allons les aborder : des contrôles de lecture seront organisés.

Programme

Sénèque, *Thyeste* – extraits de la traduction de Florence Dupont mis en ligne sur e-Campus.

W. Shakespeare, *Hamlet* – édition conseillée : Gallimard, Folio Classique, traduction d'Yves Bonnefoy.

Molière, *Dom Juan* – édition au choix.

Atelier d'analyse du spectacle (TD)

Ce cours propose une initiation à l'analyse des spectacles. Il s'agira d'apprendre à observer et décrire précisément une séquence, à comprendre comment les composantes du spectacle font sens et à proposer des interprétations structurées. En pratiquant l'analyse, nous travaillerons à dépasser le stade de la première impression pour être capable de formuler un commentaire argumenté.

Au cours du semestre, les étudiant·es devront assister à quatre ou cinq spectacles mis au programme par l'enseignant du TD, dans les différentes structures partenaires du département des Arts du spectacle. L'autonomie et l'assiduité sont indispensables : les étudiant·es devront réserver eux-mêmes leurs places aux différentes billetteries des théâtres et se rendre par leurs propres moyens aux représentations. Des rencontres avec les artistes seront organisées tout au long du semestre.

Programme du cours : se reporter à celui qui sera distribué par chacun des enseignants en début de semestre.

1AS03 ANALYSES DES ARTS DU SPECTACLE 1**1AS31 – Observer le spectacle vivant 1**

24h CM

Thomas Horeau

Observer le spectacle vivant 1

Ce cours suit plusieurs objectifs pédagogiques : découvrir les grandes tendances de la création contemporaine en matière de spectacle vivant ; repérer et comprendre les choix faits par une équipe pour construire un spectacle ; découvrir et apprendre le processus de production d'un spectacle et le rôle de celles et ceux qui y interviennent. Il s'agira ainsi de devenir une spectatrice ou un spectateur averti.

Des sorties au théâtre et des rencontres avec les artistes seront organisées tout au long du semestre.

.....
ET
.....

1AS32 – Écrire et penser le cinéma 1

24h TD

Camille Cellier, Yann Dantzer, Michael Issa El Helou, Marianne Pistone

Initiation à l'écriture critique sur les films

L'objectif de ce cours sera d'initier les étudiant·es à l'écriture critique portant sur des films. Le but est non seulement de former à l'analyse mais aussi et surtout à la réflexion et à l'argumentation.

1AS04 TRANSVERSALES 1**1AS41 – Découverte des études universitaires 1**

24h TD

Simon Lanot

Maîtrise de la langue française

Ce cours, entièrement dispensé en ligne, repose sur le dispositif « écrit+ », lequel vise à aider les étudiant·es à développer leurs compétences en français écrit à l'université.

.....
ET
.....

1AS42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**1ASANG Anglais OU YHSSAL1 Allemand OU YHSSES1 Espagnol****1AS05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 1****1AS51DMS – Découverte des métiers du spectacle**

14h CM + 10h TD

Léa Chevalier, Maëly Lequertier, Jérémy Marino

Découverte des métiers du spectacle

Dans cet atelier, les enseignants encadrent et accompagnent la découverte du milieu culturel caennais, afin de familiariser les étudiant-es avec les différents métiers – artistiques, techniques et administratifs – et les diverses pratiques du spectacle vivant et du cinéma. Des rencontres avec des professionnels engagés dans la production et la diffusion de créations théâtrales, cinématographiques et plus largement artistiques, permettront d’apprécier la diversité des métiers qui entourent la fabrique de tout projet culturel. Artistes, techniciens, directeurs de structures, producteurs viendront évoquer leurs expériences professionnelles et répondre aux questions des étudiant-es. Les rencontres auront lieu à l’université ou sur le lieu de travail de l’intervenant.

Le calendrier des rencontres avec les professionnels sera précisé à la rentrée.

Bibliographie indicative

Creton Laurent, Kitsopanidou Kira, *Les Salles de cinéma, enjeux, défis et perspectives*, Paris, Armand Colin, 2013.

Barbérès Isabelle, Poirson Martial, *L’Économie du spectacle vivant*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016.

Feigelson Kristian, *La Fabrique filmique - métiers et professions*, Paris, Armand Colin, 2011.

Pruner Michel, *La Fabrique du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2005.

.....
ET
.....

1AS52X

24h CM ou 24h TD

Au choix :

1AS52LE – Lettres : Poétique des genres, littératures 1 (Y1LE11, 12h CM) + Poétique des genres, littératures 2 (Y1LE21, 12h CM)

Voir le guide des études de Lettres.

.....
OU
.....

1AS52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (1ASANG) OU Allemand (YHSSAL1) OU Espagnol (YHSSES1) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

.....
OU
.....

1AS52ESC (24h TD) – Escrime de spectacle (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant-es (2 groupes) + les étudiant-es inscrits dans ce TD doivent aussi le prendre au deuxième semestre.

Le cours propose d’inclure des duels dans un scénario faisant l’objet d’une mise en scène. Après l’apprentissage des techniques de base et de la sécurité, les étudiant-es seront amenés à créer des scénarios destinés à être vu.

.....
OU
.....

1A552DAN (24h TD) – Danse contemporaine (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant·es (2 groupes).

◆ LICENCE 1 – SEMESTRE 2

2AS06 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU CINÉMA 2

Y2AS61 / 2AS62 – Dramaturgie et mise en scène du cinéma

24h CM + 24h TD

Yann Calvet (CM)

Camille Cellier, Léa Chevalier, Léa Dabrowski, Yann Dantzer, Anastasia Marchal, Marianne Pistone (TD)

Dramaturgie et mise en scène du cinéma CM

Dramaturgie et mise en scène du cinéma TD

Ce cours se présente comme une initiation à l'analyse de l'art du film sous l'angle d'une série de propriétés de ce qu'on nomme couramment « mise en scène cinématographique ». À la fois conception technique et projet esthétique, cette notion de mise en scène, héritée du théâtre, préside à l'élaboration d'une dramaturgie de l'espace et du temps qui concentre tout un ensemble de paramètres de fabrication du film (lumière, cadre, points de vue, profondeur de champ, son, couleur, scénario, montage...). Des origines à nos jours, la maîtrise de la mise en scène témoigne de la singularité d'une écriture filmique qui est aussi – et avant tout – l'expression d'un regard sur le monde. À travers l'étude d'un corpus varié d'extraits de films d'hier à aujourd'hui, il s'agira de travailler à la compréhension, tout à la fois sensible et théorique, de l'art cinématographique.

Bibliographie obligatoire

Francis Vanoye et Anne Goliot-Lété, *Précis d'analyse filmique*, collection 128 n°17, Nathan Université, Paris, 1992.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

2AS07 HISTOIRE, DRAMATURGIE ET MISE EN SCÈNE DU THÉÂTRE 2

Y2AS71 / 2AS72 – Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2 + Atelier de dramaturgie

24h CM + 24h TD

Stéphanie Loncle (CM)

Sofian Benzina, Fabien Cavallé, Virginie Lacroix, Léna Osseyran, Manon Queudeville (TD)

Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 2 CM

Dans le droit fil du cours « Histoire, dramaturgie et mise en scène du théâtre 1 », le cours magistral poursuit l'étude des principales questions liées à la dramaturgie et à la mise en scène théâtrale à partir de trois œuvres clefs de la culture théâtrale contemporaine :

- *La Cerisaie* de Tchekhov
- *La Résistible ascension d'Arturo Ui* de Brecht
- *Angels in America* de Tony Kushner

Nous étudierons les deux premières pièces en nous interrogeant sur le contexte de leur création, sur leur composition, sur leur interprétation et sur leur actualisation sur la scène, entre passé et présent. Pour cela, nous nous appuierons sur l'analyse de mises en scène qui ont fait date (André Antoine, Jean Vilar, Giorgio Strehler, Peter Brook, Heiner Müller...) mais aussi de textes théoriques, de documentaires, de documents iconographiques.

La pièce de Tony Kushner sera étudiée en profondeur dans les Ateliers de dramaturgie (voir ci-dessous). Le CM proposera, comme éclairage complémentaire, une présentation générale du travail du dramaturge.

Le CM s'appuie sur une brochure de textes et d'images mis en ligne sur e-Campus. Il fait également référence à des captations de spectacles et des documentaires qui seront diffusés aux étudiant·es en cours ou lors de séances de projection.

Pour préparer la rentrée du S2, procurez-vous les trois textes au programme, dans l'édition de votre choix et commencez à les lire en prenant des notes.

Atelier de dramaturgie TD

Cet atelier préparer les étudiant·es à la conception dramaturgique d'un spectacle : en partant de l'analyse de la fable et de la parole, en se documentant sur les contextes, on réfléchira aux formes et aux orientations qu'on peut donner à un spectacle à partir d'un texte écrit. Le cours initie les étudiant·es aux différents processus de réflexion, de documentation, de discussion

qui sont menés dans le travail de mise en scène. L'atelier aboutit à la représentation d'une séquence mise en scène et d'une exposition des intentions pédagogiques. Cette restitution publique se tiendra au Théâtre des Cordes à la fin du semestre. Le texte qui servira de point de départ à tous les TD, sera *Angels in America* de Tony Kushner.

Texte au programme

Angels in America, Montpellier, L'Avant-Scène Théâtre / Quatre vents, 2007.

2AS08 ANALYSE DES ARTS DU SPECTACLE 2

2AS81 – Observer le spectacle vivant 2

24h CM

Cristina De Simone (CM)

Observer le spectacle vivant 2

Dans la continuité du premier semestre, nous analyserons des spectacles de théâtre contemporain à travers des documents audio-visuels, iconographiques et en allant au théâtre.

Ce cours est conçu comme une initiation aux formes multiples du théâtre d'aujourd'hui.

La présence aux spectacles programmés est obligatoire.

ET

2AS82 – Écrire et penser le cinéma 2

24h CM

Raphaël Jaudon

Écrire et penser le cinéma 2

Ce cours proposera une introduction à la théorie du cinéma. Nous verrons qu'il existe plusieurs manières de « penser » le cinéma : tenter de comprendre son dispositif technique, imaginer ses potentialités esthétiques, examiner ce qui le distingue fondamentalement des autres arts, ou encore l'envisager comme une pratique sociale et culturelle. Nous montrerons comment ces différentes théories se complètent ou s'opposent, en essayant de comprendre comment elles ont influencé notre manière de concevoir le cinéma.

Bibliographie sélective

André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, 4 tomes, Paris, Cerf, 1958-1962.

Francesco Casetti, *Les Théories du cinéma depuis 1945* [1993], trad. Sophie Saffi, Paris, Nathan, 1999.

2AS09 TRANSVERSALES 2

2AS91 – Découverte des études universitaires 2

24h TD

Roland Le Montreer, Jean-Michel Maffré de Lastens (Documentation)

Sofian Benzina, Camille Cellier, Maëly Lequertier, Anastasia Marchal (Méthodologie)

Ce module sera subdivisé en 2 cours, tous les 2 obligatoires :

Introduction à la documentation (12h TD)

Les étudiant-es aborderont différentes facettes de la recherche d'information via un module en ligne. Ils visiteront la bibliothèque universitaire et découvriront ses services, ainsi que le portail documentaire. Des documents déposés sur la plateforme e-Campus porteront sur l'environnement documentaire et les outils mis à disposition des étudiant-es, tels qu'Europresse, Généralis, Cairn, Calindex ou encore Cinéressources.

Méthodologie (12h TD)

Ce cours apportera aux étudiant-es des outils pour réussir les exercices universitaires qu'ils rencontreront tout au long de leur cursus. Une attention particulière sera apportée à l'argumentation, à l'utilisation des références scientifiques et à l'écriture. Ce cours doit permettre aux étudiants d'améliorer leurs capacités de rédaction.

.....
 ET

2AS92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

2ASANG Anglais OU YHSSAL2 Allemand OU YHSSES2 Espagnol

2AS10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 2

2AS101 – Initiation à la pratique artistique

14h CM + 12h TP ou 26h TP

Au choix :

Initiation à l'écriture scénaristique (2AS1011, 14h CM + 12h TP)

Yann Calvet (CM), Antoine Bataille, Sophie Gardiner, Meera Perampalam, Marianne Pistone (TP)

Ce cours propose une initiation à l'écriture scénaristique. Le CM est un cours d'analyse du modèle « classique » du scénario. Nous étudierons la structure ternaire et le fonctionnement du récit dramatique, les différents éléments de dramaturgie, les techniques narratives, ainsi que la construction des personnages. Nous nous appuierons sur l'étude de quelques films (longs-métrages et courts-métrages) pour aborder les principes qui régissent l'écriture du scénario.

Le TP consistera en des exercices stimulant et déclenchant les imaginaires des un-es et des autres et en des travaux mettant en pratique les éléments de construction et d'écriture vus en CM.

Bibliographie obligatoire

Parent-Altier, D., *Approche du scénario*, Paris, Armand Colin, « coll. 128 », 1997.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

Films au programme

Les chasses du conte Zaroff (Ernest B. Schoedsack et Irving Pichel, 1932)

African Queen (John Huston, 1951)

Le train sifflera trois fois (F. Zinnemann, 1952)

Bang you're dead (court-métrage d'Alfred Hitchcock, 1961)

Rocky (J. G. Avildsen, 1976)

Incassable (M. Night Shyamalan, 2000)

.....
 OU

Initiation au jeu de l'acteur (2AS1012, 26h TP)

Philippe Baronnet

Il s'agit d'une part d'exploiter la relation à l'espace et au partenaire à travers des travaux d'improvisation et d'autre part d'acquérir les premiers outils pour repérer différentes formes d'écriture dramatique ou post-dramatique et les mettre en espace et en jeu.

Aucun pré-requis n'est exigé, ce cours est ouvert également à des étudiant-es qui ne se destinent pas au théâtre mais souhaitent développer leur créativité.

.....
ET
.....

2AS102X

24h CM ou 24h TD

Au choix :

2AS102LE – Lettres : Poétique des genres, littératures 3 (Y1LE61, 12h CM) + Poétique des genres, littératures 4 (Y1LE71, 12h CM)

Voir le guide des études de Lettres.

.....
OU
.....

1AS102LV – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (2ASANG) OU Allemand (YHSSAL2) OU Espagnol (YHSSES2) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

.....
OU
.....

1AS102ES (24h TD) – Escrime de spectacle (SUAPS)

Attention, limité à 40 étudiant-es maximum (2 groupes) et réservé uniquement aux étudiant-es ayant choisi ce TD au premier semestre.

.....
OU
.....

1AS102DA (24h TD) – Danse contemporaine (SUAPS)

Attention, limité à 20 étudiant-es (1 groupe). Les étudiant-es doivent avoir suivi le cours du premier semestre.

◇ LICENCE 2

LICENCE 2

◆ LICENCE 2 – SEMESTRE 3

L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

3AC01 THÉORIES DU CINÉMA 1

3AC11 / 3AC12 – Discours et théories 1

24h CM + 24h TD

Baptiste Villenave (CM et TD)

Approches théoriques du cinéma

Le CM s'appuiera sur un recueil d'une douzaine de textes théoriques ou critiques qui ont marqué l'histoire du cinéma. Certains de ces textes ont été écrits par des cinéastes qui ont réfléchi à leur propre pratique (Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein, Pier Paolo Pasolini...); d'autres par des théoricien-ne-s du cinéma (Laura Mulvey, Gilles Deleuze, Michel Chion...); d'autres enfin par des critiques influents (Alexandre Astruc, Serge Daney...). Il s'agira d'étudier ces textes en profondeur, en présentant leurs auteur-e-s, en explorant les idées et théories qu'ils développent à propos du cinéma, et enfin en les replaçant dans l'évolution des formes et des contextes. Chaque texte sera « illustré » à l'aide d'extraits de films, qui permettront ainsi de mieux cerner son contenu conceptuel.

Le TD sera l'occasion pour les étudiant-es, par groupes de 2 ou de 3, de réaliser un exposé oral. Il s'agira de mettre en relation l'un des textes étudiés en CM avec un film proposé par l'enseignant. Cet exercice vise à tester la validité et la pertinence du texte théorique ou critique en le mettant à l'épreuve d'un film.

Bibliographie indicative

Aumont Jacques et Marie Michel, *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Paris, Armand Colin, 2016.

Magny Joël (dir.), *Histoire des théories du cinéma*, revue *CinémAction*, n° 60, juillet 1991.

Aumont Jacques, *Les Théories des cinéastes*, Paris, Armand Colin, 2015.

3AC02 AUTRES CINÉMAS 1

3AC21A – Autres cinémas 1A

24h CM

Meera Perempalam

Cinéma documentaire

L'écriture documentaire interroge le réel au moyen d'une mise en forme résultat d'un dispositif décidé au tournage ou élaboré au montage. Elle engage le cinéaste autant d'un point de vue humaniste qu'esthétique. L'analyse d'extraits de films majeurs sera associée à une présentation des cinéastes et des questions théoriques qui composent l'histoire du cinéma du réel.

Bibliographie essentielle

Guy Gauthier, *Le documentaire un autre cinéma*, Paris, Nathan, 2000.

Marc-Henri Piault, *Anthropologie et cinéma*, Paris, Nathan, 2000.

Jean-Paul Colleyn, *Le regard documentaire*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1993.

François Niney, *L'Épreuve du réel à l'écran : essai sur le principe de réalité documentaire*, Bruxelles, de Boeck, 2000.

ET

3AC22B – Autres cinémas 1B

24h CM

Yann Calvet

Cinéma d'animation

Le cinéma d'animation développe une variété de pratiques et d'expériences plastiques qui associent innovation technique et innovation esthétique. Ce cours se présente comme une introduction à l'histoire et à l'esthétique du cinéma d'animation à travers l'analyse de ses différentes techniques (traditionnelles et numériques), ses grands studios et ses grands créateurs. Après une introduction générale sur les techniques et les écoles, le premier semestre sera en grande partie consacré à l'animation en France et aux États-Unis.

Bibliographie

Denis Sébastien, *Le cinéma d'animation*, 2^e édition, Armand Colin, 2011.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

3AC03 COURANTS ET GENRES 1**Y3AC31 – Courants 1**

24h CM

David Vasse

Nouvelle Vague et Nouveaux cinémas

À partir du milieu des années 1950, quelque chose change dans le cinéma français. Une nouvelle génération de producteurs, de scénaristes et de cinéastes, poussée par la cinéphilie et la critique, décide de révolutionner les modes d'écriture et de réalisation, d'inventer un autre rapport au réel, au récit et aux personnages. Naît alors une période courte mais unique, à la fois romanesque et légendaire, tonitruante et polémique, un moment charnière qui très vite s'est imposé comme une référence dans l'imaginaire du cinéma français et international. La première partie du semestre portera sur l'étude de quelques chapitres décisifs de cette histoire, à l'appui de films emblématiques.

Dans le sillage de la Nouvelle Vague, le cinéma a poursuivi sa révolution dans d'autres pays du monde. Rassemblée autour de ce qu'on a appelé le « Nouveau cinéma », une génération de cinéastes francs-tireurs est apparue un peu partout pour constituer des foyers de contestation, aussi bien sur le plan esthétique que politique. Bien que trop éclaté pour former un mouvement à part entière, le Nouveau cinéma s'est néanmoins caractérisé par un même esprit d'émancipation rageur, en réaction à la situation critique des pays concernés. A travers l'exemple de la Tchécoslovaquie, de l'Italie et du Japon, il s'agira de montrer, dans la seconde partie du semestre, comment un certain renouveau du cinéma mondial dans les années 60 a su concilier invention stylistique et conscience historique.

Bibliographie indicative

Marie Michel., *La Nouvelle Vague, une école artistique*, Collection « 128 », 3^e édition, Armand Colin, 2009.

De Baecque Antoine, *La Nouvelle Vague, Portrait d'une jeunesse*, Coll. « Champs Arts », Flammarion, 2019.

De Baecque A. dir, *Nouveaux cinémas, nouvelle critique*, Paris, éditions Cahiers du cinéma, coll. « Petite anthologie des Cahiers du cinéma », 2001.

.....
 ET

Y3AC32 – Genres cinématographiques 1

24h TD

Léa Aliamus ou Raphaël Jaudon ou Philippe Ortoli

Au choix :**Le gothique hollywoodien** (Léa Aliamus)

Ce cours sera dédié au gothique dans ses formes cinématographiques à l'ère du classicisme hollywoodien. Après avoir introduit le gothique en tant que mode littéraire britannique et allemand du XVIII^e et XIX^e siècles, nous étudierons la manière dont ses

formes se sont étendues au domaine du cinéma hollywoodien classique. Seront étudiées ici les caractéristiques esthétiques au cœur des enjeux de représentation de cet imaginaire à travers notamment ses appartenances génériques (mélodrame, fantastique, épouvante, film noir...). Ce cours se propose d'étudier tout particulièrement le sous-genre du « female gothic » (« films gothiques féminins ») et d'en saisir la spécificité.

Bibliographie sélective

Bourget Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge. Genres, esthétiques et influences du cinéma hollywoodien (1930-1960)*, Paris, Armand Colin, 2016 [1998].

Esquenazi Jean-Pierre, *Le Film noir. Histoire et significations d'un genre populaire subversif*, Paris, CNRS Éditions, 2016 [2012], 505 p.

Guillaud Lauric et Menegaldo Gilles (dir.), *Persistances gothiques dans la littérature et les arts de l'image. Colloque de Cerisy 2008*, Paris, Éditions Bragelonne, Collections Essais, 2012.

Goliot-Lété Anne, « Pêril en la demeure. Le *female gothic* hollywoodien » in Jean-Loup Bourget et Jacqueline Nacache (dir.), *Le Classicisme hollywoodien*, Rennes, PUR, 2009, p. 139-153.

.....
OU

Le cinéma fantastique (Raphaël Jaudon)

Ce cours portera sur le film fantastique, en tant que « genre » cinématographique – ou en tant qu'ensemble de sous-genres et de courants. Nous retracerons l'histoire du genre en insistant sur les grandes périodes qui ont défini ses préoccupations et ses codes esthétiques : l'expressionnisme allemand, les films de monstres des années 1930, l'esthétique gothique, le *body horror*... Nous nous interrogerons également sur la dimension politique du genre, en lien avec les différents contextes historiques. L'enjeu global du cours sera de penser le film fantastique comme un genre en tension entre deux pôles : à la fois reflet de son époque, et laboratoire des fantasmes.

Bibliographie sélective

Franck Henry, *Le Cinéma fantastique*, Paris, Cahiers du cinéma, 2009.

Gérard Lenne, *Le Cinéma fantastique et ses mythologies*, Paris, Cerf, 1970.

Raphaëlle Moine, *Les Genres du cinéma* [2005], Paris, Armand Colin, 2008.

.....
OU

Le genre cinématographique et le cinéma de genre (Philippe Ortolì)

La notion de genre au cinéma est sans doute une des plus anciennes et une des plus usitées par les études critiques et universitaires. Elle renvoie à la question des catégorisations littéraires et, de manière globale, à tout ce qui, épistémologiquement, permet d'accéder à une connaissance par comparaison et différences. Plus épineuse est la question du « cinéma de genre » qui comporte, avec elle, une connotation populaire, voire péjorative, car elle sous-entend certains genres sollicitant nos instincts les plus bas et, donc, une hiérarchisation des genres en fonction de leur présumée « noblesse ». On réfléchira avec de nombreux extraits issus de films du monde entier et de toutes les périodes à la manière dont on conçoit ses classements, nominalement et réellement.

Bibliographie non exhaustive (tous les ouvrages sont à la bibliothèque de l'université)

Aknin, Laurent, *Cinéma bis : 50 ans de cinéma de quartier*, Paris : Nouveau Monde éditions, 2007.

Caen, Michel, Stanzick, Nicolas, *L'intégrale « Midi-minuit fantastique »*, Aix-en-Provence : Rouge Profond (Raccords), livre/DVD, 2014, 2015, 2018 (tous les numéros de la revue entre 1962 à 1971).

Compagnon, Antoine, *Théorie de la littérature : la notion de genre*, cours (2001), <https://www.fabula.org/compagnon/genre.php>.

Giré, Jean-François, *Il était une fois...le western européen*, Paris, Dreamland, 2003.

Ortolì, Philippe, *Le musée imaginaire de Quentin Tarantino*, Paris/Condé sur Noireau, Cerf/Corlet (7^e Art), 2012.

Royer, Philippe, *Le cinéma gore. Une esthétique du sang*, Paris, Cerf (7^e Art), 1997.

Sévéon, Julien, *Le cinéma enragé au Japon*, Paris, Sulliver (Politique du cinéma), 2005.

Zimmer, Jacques, *Le cinéma X*, Paris, La Musardine, 2012 (2002).

3AC04 TRANSVERSALES 3

Y3AC41 – Compétences numériques

24 h TD

Camille Hébert et Sonia Rivera Ospina

Collaborer et communiquer avec le numérique

L'objectif de ce cours est de s'organiser en groupe pour communiquer autour d'un projet artistique et culturel d'envergure en utilisant tous les outils ou moyens à disposition sur le web.

Pour cela, les étudiant·es seront initiés dans un premier temps aux outils et techniques de la communication, et à un usage critique de l'intelligence artificielle. Puis, dans un second temps, ils apprendront à collaborer avec des outils numériques. Enfin, ils seront formés à la création de contenus multimédias sur le web. À la fin de l'enseignement, les étudiant·es seront en mesure de produire de l'information sous forme de documents textuels pour communiquer des idées, rendre-compte et valoriser leurs travaux de groupe.

ET

3AC42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y3ASANG Anglais OU YHSSAL3 Allemand OU YHSSES3 Espagnol

3AC05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 3

Y3AC51 – Pratique du cinéma

26h TP

Sophie Gardiner, Rémi Grelow, Marie Le Hir, Meera Perampalam, Marianne Pistone

Au choix :

Écriture « classique » (Sophie Gardiner, Rémi Grelow, Meera Perampalam, Marianne Pistone)

Ce TP propose aux étudiant·es, par groupes de 2 ou 3, de travailler, à partir de leur rencontre avec une personne réelle qui les intrigue, à la création d'un personnage de fiction. Chaque groupe réalisera une fiche personnage complète et détaillée construisant la personnalité, l'histoire, les traits psychologiques et les objectifs de leur personne-personnage et en réalisera un portrait filmique d'une minute.

OU

Écriture Transmedia (Meera Perampalam)

Ce cours propose de maîtriser les concepts théoriques et les outils d'écriture liés au Transmedia storytelling. En s'appuyant sur des exemples précis, il s'agira de travailler par groupe et d'élaborer un projet Transmedia. Les étudiant·es seront amenés à œuvrer sur des formats différents ((web)documentaire, (web)série, spin off etc.) et ainsi développer l'univers étendu d'un long-métrage existant. Le T.P. sera sanctionné par l'élaboration d'un dossier de développement.

OU

Pratique documentaire (Marie Le Hir)

Introduction au cinéma documentaire contemporain : en s'appuyant sur une analyse historique et artistique d'un genre cinématographique en prise avec le réel, ce cursus propose une initiation à la réalisation documentaire.

.....
ET
.....

3AC52X

24h CM ou 24h TD ou 26h TP

Au choix :

Y3AT51 – Atelier de création théâtrale 1

26h TP

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

.....
OU
.....

Y3AT22 – Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s - TD

24h TD – Étudiant·es suivant le parcours « études cinématographiques »

Manon Queueville

Voir ci-dessous le Parcours Études Théâtrales.

.....
OU
.....

Y3AT11 – Esthétique théâtrale - CM

24h CM

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

.....
OU
.....

3AC52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (3ASANG) OU Allemand (YHSSAL3) OU Espagnol (YHSES3) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

L2 – S3 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

3AT01 ŒUVRES ET THÉORIES DU THÉÂTRE 1

Y3AT11 / Y3AT12 – Esthétique théâtrale

24h CM + 24h TD

Romain Jobez

Esthétique théâtrale

On étudiera le rapport entre le texte théâtral et sa représentation du point de vue de l'esthétique, discipline issue de la philosophie qui interroge la nature de l'œuvre d'art. Partant de la *Poétique* d'Aristote, premier texte d'esthétique consacré au théâtre, on s'intéressera plus particulièrement à ses qualités mimétiques en se posant la question de son rapport au réel. Le TD confrontera ainsi extraits de pièces de théâtre à des textes théoriques. L'ensemble des textes étudiés en cours sera mis à la disposition de chacun et une bibliographie complémentaire sera distribuée.

N.B. – Le TD sera consacré à des exercices de lecture et de rédaction (en groupe et individuel) qui seront évalués dans le cadre d'une note de participation ; l'assiduité est donc de rigueur (sauf bien entendu pour les Dispensé.e.s d'assiduité).

Bibliographie

Bénédicte Louvat-Molozay, *Le Théâtre*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « Corpus », 2007.

3AT02 FORMES DU SPECTACLE VIVANT 1

Y3AT21 / Y3AT22 – Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s.

24h CM + 24h TD

Cristina De Simone (CM et TD)

Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. (CM)

Dans ce cours magistral, nous allons parcourir quelques étapes majeures de l'histoire de la mise en scène et du jeu de l'acteur au XX^e siècle. En dialogue avec les connaissances historiques et les réflexions critiques engagées dans le cadre de cet enseignement, nous allons également étudier trois spectacles programmés à Caen, pour nous exercer à l'analyse du spectacle vivant.

Bibliographie

Odette Aslan, *L'Acteur au XX^e siècle*, Paris, L'Entretemps, 2005.

Bénédicte Boisson, Alice Folco et Ariane Martinez, *La Mise en scène théâtrale, de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

Lecture conseillée

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, 2006.

Mettre en scène et jouer XX^e-XXI^e s. (TD – Étudiant-es suivant le parcours Études théâtrales)

Dans ce TD, il s'agira de mettre en pratique les réflexions engagées dans le CM, en travaillant sur des pièces de théâtre contemporaines francophones. Les étudiantes et les étudiants rassemblés en groupes choisissent une pièce parmi celles proposées dans la liste ci-dessous, font des exposés d'analyse dramaturgique et réalisent des petites formes scéniques au Studio Jo Tréhard. Dans le travail de mise en espace, nous allons questionner le rapport au texte (fidélité, réinterprétation, texte-matériau...), les choix dramaturgiques, l'esthétique de jeu et la relation au spectateur.

Validation du cours :

Validation en contrôle continu, 2 notes obligatoires. Présence au cours obligatoire.

Liste des pièces :

Denis Bonal, *De dimanche en dimanche*, éd. Théâtrales, 2005.

Claudine Galea, *Je reviens de loin* [2003], Éditions Espaces 34, 2021.

Simon Grangeat, *Du piment dans les yeux*, coll. Jeunesse, Les Solitaires Intempestifs, 2017.

Pierre Koestel, *Après nous, les ruines*, Tapuscrit, 2022.

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* [1990], Les Solitaires Intempestifs, 2000.

Suzanne Lebeau, *Trois petites sœurs*, coll. Théâtrales Jeunesse, éd. Théâtrales, 2017.

Mariette Navarro, *Nous les vagues*, Quartett, 2011.

Michel Simonot, *Delta Charlie Delta*, Éditions Espaces 34, 2016.

Gwendoline Soublin, *Pig Boy 1986-2358*, Éditions Espaces 34, 2017.

Pascal Rambert, *Clôture de l'amour*, Les Solitaires Intempestifs, 2011.

3AT03 INSTITUTIONS ET POLITIQUES CULTURELLES 1

3AT31IP – Initiation aux politiques culturelles 1

12h CM + 12h TD

François Alleaume

Cet enseignement a pour objectif de présenter l'écosystème du soutien à la création par les collectivités locales et l'État. Il s'articulera autour d'une présentation du cadre administratif (une politique publique de la culture dans un État déconcentré et décentralisé) et des enjeux territoriaux qui se déclinent en fonction des compétences spécifiques de chaque échelon administratif (la culture, une compétence partagée).

Un point spécifique sur la coopération culturelle entre les politiques publiques sera fait au travers des conventions pluriannuelles des établissements labellisés ou conventionnés, des politiques de coopérations territoriales et des soutiens à la structuration du secteur professionnel (agence de production, groupement d'employeur, agence régionale).

L'enseignement sera effectué au moyen de notions théoriques et d'éléments pratiques en relation au territoire normand. Les travaux dirigés seront organisés avec des cas pratiques ou des mises en situation.

ET

3AT32MS – Métiers du spectacle vivant 1

12h CM + 12h TD

Sofian Benzina

Vers une reconnaissance du métier de médiateur culturel

La médiation Culturelle est désormais une discipline incontournable dans le champ des métiers de la culture. Un-e médiateur-riche se doit de maîtriser différents outils dans les domaines de la programmation, de la sociologie, de la communication et de l'événementiel, tout en disposant de connaissances suffisantes pour assurer le rôle de relais entre artistes, publics et personnels administratifs. Ce cours propose d'étudier les enjeux, les prérequis et les missions de cette discipline qui, depuis dix ans, soulève de nouveaux enjeux professionnels.

Bibliographie

Serge Saada, *Et si on partageait la culture ?* Toulouse, L'Attribut, 2012.

Cécile Camart, François Mairesse, Cécile Prévost-Thomas, Pauline Vessely (dir.), *Les Mondes de la médiation culturelle*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, coll. Les Cahiers de la médiation culturelle, 2016.

Bruno Nassim Abouddrar, François Mairesse, *La Médiation culturelle*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016.

Marie Dubrulle, *Petit livre à l'usage des médiateurs culturels travaillant avec des publics aux besoins spécifiques*, Paris, Édilivre, 2016.

3AT04 TRANSVERSALES 3

Y3AC41 – Compétences numériques

24 h TD

Camille Hébert et Sonia Rivera Ospina

Collaborer et communiquer avec le numérique

L'objectif de ce cours est de s'organiser en groupe pour communiquer autour d'un projet artistique et culturel d'envergure en utilisant tous les outils ou moyens à disposition sur le web.

Pour cela, les étudiant-es seront initiés dans un premier temps aux outils et techniques de la communication, et à un usage critique de l'intelligence artificielle. Puis, dans un second temps, ils apprendront à collaborer avec des outils numériques. Enfin, ils seront formés à la création de contenus multimédias sur le web. À la fin de l'enseignement, les étudiant-es seront en mesure de produire de l'information sous forme de documents textuels pour communiquer des idées, rendre-compte et valoriser leurs travaux de groupe.

.....
ET
.....

3AT42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y3ASANG Anglais OU YHSSAL3 Allemand OU YHSSES3 Espagnol

3AT05 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 3

Y3AT51 – Atelier de création théâtrale 1

26h TP

Patrick Demière, Nathanaël Frérot, Fred Hocké, Gilles Masson

Ces ateliers proposent d'aborder la pratique théâtrale – jeu, mise en scène ou scénographie – en engageant les étudiants et les étudiantes dans un travail de création. Pour cette raison, le choix de l'atelier se fait pour l'année. Le travail des différents sera présenté au public à la fin du semestre 2 au Théâtre des Cordes (CDN).

N.B. – Tout en apportant un éclairage dramaturgique sur le travail des autres ateliers, le cours de mise en scène assuré par Fred Hocké permettra aussi d'accompagner les étudiant-es qui souhaitent monter un premier spectacle et présenter une maquette au festival des Fous de la Rampe. Il s'agira de les guider dans le choix d'un matériau de départ, de discuter les intentions dramaturgiques du projet, de réfléchir à la construction du spectacle et de trouver comment nourrir l'imaginaire.

.....
ET
.....

3AT52X

24h TD ou 26h TP

Au choix :

Y3AC51 – Pratique du cinéma 1

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

.....
OU
.....

Y3AC32 – Genres cinématographiques 1

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques – Le cinéma fantastique.

.....
OU
.....

3AT52LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (3ASANG) OU Allemand (YHSSAL3) OU Espagnol (YHSSES3) OU langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

◆ LICENCE 2 – SEMESTRE 4

L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

4AC06 THÉORIES DU CINÉMA 2**4AC61 / 4AC62 – Discours et théories 2**

24h CM + 24h TD

Paola Palma (CM), Paola Palma et Léa Chevalier (TD)

Approches sociologiques du cinéma

Le cinéma constitue-t-il un objet pour la sociologie ? La réponse à cette question est complexe et stimulante. Le mode de fonctionnement des professions cinématographiques, l'économie et l'organisation du travail influent sur les interprétations des films exprimés par les discours critiques qui construisent des hiérarchies et expriment des sensibilités et des goûts, ainsi que sur les pratiques des spectateurs. Enfin, l'analyse des œuvres propose un inventaire des représentations des acteurs et rapports sociaux dont ces films prennent en charge l'enregistrement – ou la mise au jour.

Le terrain d'étude de ces différentes questions sera le mélodrame cinématographique, genre ou forme transversale, par définition très populaire et qui, à ses débuts, s'adresse à un public en voie de massification, mais fait retour dans des contextes temporels, culturels et nationaux divers.

Bibliographie indicative pour débiter (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)Emmanuel Ethis, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris, A. Colin, collection « 128 », 2014, 127 p. (1^{re} éd. 2005).Paola Palma, « La marque de la faute. La stigmatisation du travail féminin dans les mélodrames cinématographiques italiens des années 1950 », dans Maëlle Bazin, Frédéric Lambert, Giuseppina Sapio (dir.), *Stigmatiser. Discours médiatiques et normes sociales*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, pp. 183-197.**4AC07 AUTRES CINÉMAS 1****4AC71A – Autres cinémas 2A**

24h CM

Raphaël Jaudon

Le film-essai

Le film-essai constitue un territoire à part de la production cinématographique. Ni fictionnel ni documentaire, il ne cesse de transgresser les frontières des formes et des genres pour explorer les puissances de l'art. Nous retracerons l'histoire et l'évolution de cette tendance, à partir de quelques cinéastes emblématiques, en analysant à la fois les formes inventées par ces « essayistes » du film et les questions théoriques qu'elles adressent au cinéma dans son ensemble.

Bibliographie indicativeSuzanne Liandrat-Guigues et Murielle Gagnebin (dir.), *L'Essai et le cinéma*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.Laura Rascaroli, *How the Essay Film Thinks*, New York, Oxford University Press, 2017.

ET

4AC72B – Autres cinémas 2B

24h CM

Yann Calvet

Cinéma d'animation

Suite du cours du premier semestre. Ce cours se présente comme une introduction à l'histoire et à l'esthétique du cinéma d'animation à travers l'analyse de ses différentes techniques (traditionnelles et numériques), ses grands studios et ses grands créateurs. Le second semestre sera consacré à l'animation japonaise, des pays de l'Est et aux techniques de l'animation en volume et par ordinateur.

Bibliographie

Denis Sébastien, *Le cinéma d'animation*, 2^e édition, Armand Colin, 2011.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier CM.

4AC08 COURANTS ET GENRES 2**Y4AC81 – Courants 2**

24h CM

Philippe Ortoli

Le cinéma français moderne loin de la Nouvelle Vague

Il peut sembler curieux de préciser un corpus par ce qu'il n'est pas, mais on a tellement défini la modernité cinématographique en France par la Nouvelle Vague et ses héritiers plus ou moins proclamés que tout un pan de la production hexagonale commençant à la fin des années 1950 est laissé quelque peu dans l'oubli, comme si ses créateurs n'ayant pas pris le train de la révolution culturelle étaient restés sur les quais de la médiocrité conventionnelle où le succès public et l'appartenance aux catégories populaires le condamnaient.

Et pourtant, que de richesses dans ce cinéma d'auteurs (Franju, Melville, Pialat, Enrico, Sautet, Blier...), de stars, masculines (Delon, Belmondo, Ventura, De Funès, Montand, Depardieu...) et féminines (Bardot, Jobert, Girardot, Darc, Deneuve, Schneider...), ou de genres (comédie, polar, mélodrame, thriller, aventures...). Le cours essaiera d'étudier ce courant, quantitativement majoritaire, d'abord pour voir s'il possède effectivement une cohérence formelle interne et sur quels fondements, ensuite (ou en même temps) pour interroger les conditions de son ostracisation critique et/ou universitaire et, enfin, pour voir comment, à l'heure actuelle, bon nombre de productions françaises continuent de s'en revendiquer même sans le vouloir.

Bibliographie succincte

Douin, Jean-Luc, *Le Cinéma français*, Paris, Editions de la Martinière, 2014.

Frodon, Jean-Michel, *Le Cinéma français, de la Nouvelle Vague à nos jours*, Paris, Cahiers du cinéma, 2010.

Jeancolas, Jean-Pierre, *Histoire du cinéma français*, Paris, Armand Colin (focus cinéma), 2015.

Moine, Raphaëlle (dir. par), *Le Cinéma français à l'épreuve des genres*, Paris, AFRHC, 2005.

Prédal, René, *Histoire du cinéma français*, Paris, Nouveau monde, 2014.

Vincendeau, Ginette, *Les stars et le star-système en France*, Paris, L'Harmattan (champs visuels), 2008.

.....
ET
.....

Y4AC82 – Genres cinématographiques 2

24h CM

Jérémy Marino, Philippe Ortoli

Au choix :**Le cinéma de science-fiction** (Jérémy Marino)

Le terme science-fiction, qui naît dans les *pulp magazines* américains en 1929 (bien que le genre soit plus ancien) se fonde sur l'alliance de deux notions apparemment contradictoires. La première suppose une réalité concrète, tangible, tandis que la seconde renvoie à l'imaginaire. Même s'il appartient à un genre de l'imaginaire, un récit de science-fiction suppose alors toujours, de près ou de loin, une convocation de la science. À travers des analyses de séquence, nous explorerons, dans un ordre globalement chronologique, plusieurs cinématographies qui se sont illustrées dans ce genre, des États-Unis à la France, en passant par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

Bibliographie indicative

Dufour, Éric, *Le Cinéma de science-fiction*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma / Arts Visuels », 2011.
Chion, Michel, *Les Films de science-fiction*, Paris, Les Cahiers du cinéma, 2009.

.....
OU
.....

Tendances contemporaines du cinéma et des séries télévisées de genre (Philippe Ortoli)

La désignation « cinéma de genre » englobe divers genres cinématographiques : western, thriller, polar, horreur, épouvante, *Chanbara*, *Wu-Xia Pian*, film d'action ou cinéma pornographique, eux-mêmes décomposables en de multiples sous-catégories, et caractérisés par une recherche de la satisfaction immédiate du plaisir primaire du spectateur – certains l'appellent aussi cinéma d'exploitation ou cinéma-bis, y rajoutant une autre caractérisation implicite, celle d'une production palliant son indigence économique et artistique par le souci de nourrir plus abondamment ce plaisir, quitte à franchir les barrières du bon goût. Ces appellations se retrouvent pareillement sollicitées pour désigner certaines séries télévisées.

À travers des analyses de séquence, le cours se propose d'interroger trois tendances contemporaines de ces configurations : l'étude critique, le maniérisme, et le réalisme extrême. Si elles paraissent riches en enseignement quant à la possibilité de déterminer l'esthétique d'une époque, la nôtre, leur étude ne dispensera pas d'aller questionner les grands auteurs des décennies précédentes (Leone, Corbucci, Suzuki, Bava, Fulci, Franco, Damato, Romero, etc..) qui les hantent.

Bibliographie sélective

Bayon, Estelle, *Le cinéma obscène*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels) 2014.
Bernas, Steven, Dakhli, Jamil, *La chair à l'image*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels), 2006,
Berthomieu, Pierre, *Hollywood : le temps des mutants*, Pertuis, Rouge profond (Raccords), 2013.
Carobolante, Jean-Baptiste, Ortoli, Philippe (dir. par), *Le cinéma d'horreur et d'épouvante américain contemporain*, Bruxelles, Peter Lang (Penser le cinéma), 2023.
Comolli, Jean-Louis, Daech, *Le cinéma et le mort*, Lagrasse, Verdier, 2016.
Du Mesnildot, Stéphane, *Fantômes du cinéma japonais*, Pertuis, Rouge profond (Raccords), 2011.
Dufour, Éric, *Le cinéma d'horreur et ses figures*, Paris, PUF (Lignes d'art), 2006.
Francaix, Pascal, *Torture porn : l'horreur post-moderne*, Pertuis, Rouge profond (Débords), 2016.

.....
OU
.....

Le Road Movie (Philippe Ortoli)

Genre hybride, né de la conjointe influence du western, du film de gangsters américains et de plusieurs courants modernes européens (néo-réalisme, comédie italienne, nouvelle vague), le *Road Movie* a accompagné la fin des années 1960 dans sa recherche effrénée d'un idéal morcelé. Traversée par de grandes œuvres tragiques (*Easy Rider* de Dennis Hopper (1969), *Point limite zéro* de Richard Sarafian (1971) ou *Les gens de la pluie* de Francis Ford Coppola (1969)), cette catégorie filmique est une des plus emblématiques de la tendance majeure du cinéma américain à refuser les utopies bienfaitrices du classicisme, et, plus globalement, à affirmer le post-modernisme. Le cours se propose de l'étudier dans ses perspectives esthétiques et culturelles.

Bibliographie conseillée (en français)

Benoliel, Bernard, Thoret, Jean-Baptiste, *Road Movie, USA*, Paris : Hoëbeke, 2011.
Moser, Walter (dir. par), « Le road movie *interculturel* », *Cinémas* volume 18, n° 2-3, Montréal, printemps 2008, <https://www.erudit.org/fr/revues/cine/2008-v18-n2-3-cine2294/>.
Rosmini, Marc, *Road Movie, Fragments sur un genre introuvable*, Marseille : Images en Manœuvre, 2012.
Thoret, Jean-Baptiste, *Le cinéma américain des années 70*, Paris : Les Cahiers du cinéma (Essais), 2006.

4AC09 TRANSVERSALES 4**Y4AC91 – Analyse de l'image et culture artistique**

24h TD

Léa Chevalier, Baptiste Villenave

Ce cours se présente comme une initiation à l'analyse et à interprétation des images fixes (peinture, photographie). Il s'appuiera notamment sur l'icônologie, discipline qui étudie leurs conditions de production et le message qu'elles sont susceptibles de véhiculer. Loin d'être étranger aux études cinématographiques, l'examen sensible et théorique des œuvres sur lesquelles les étudiant.e.s travailleront tout au long du semestre leur permettra d'exercer leur regard, et leur offrira de nouvelles clés de lecture et d'expression pour observer et discuter rigoureusement les images.

.....
ET

4AC92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y4ASANG Anglais OU YHSSAL4 Allemand OU YHSSSES4 Espagnol

4AC10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 4

Y4AC101 – Pratique du cinéma 2

26h TP

Sophie Gardiner, Rémi Grelow, Gilles Masson, Michael Quemener, Meera Perampalam

Au choix :

Écriture (Sophie Gardiner, Rémi Grelow, Meera Perampalam)

Ce TP propose aux étudiant·es, par groupes de 2 ou 3, d'écrire un scénario de court-métrage à partir d'un personnage de fiction créé au premier semestre par les étudiant·es du TP d'écriture. À partir d'un de ces personnages que le groupe s'approprie, une histoire de 15 à 25 minutes va être imaginée (schéma dramatique, synopsis) et écrite sous forme de continuité dialoguée, puis la première séquence du film devra être tournée.

.....
OU

Jeu, corps, voix (Gilles Masson)

Découverte des principales étapes du jeu d'acteur au cinéma, et ateliers de pratique autour de « l'incarnation du personnage ». Attention, nombre de places limité.

.....
OU

Photographie numérique (Michael Quemener)

Lors de ce cours, les étudiant·es réaliseront une ou plusieurs séries d'images dans une approche thématique ou en s'adossant à un autre cours (écriture scénaristique par exemple). Cette recherche fera, en outre, l'objet d'une forme de rendu singulière et investie en fin de semestre. Les cours sont accompagnés d'une présentation plus théorique du médium photographique à travers l'observation et le décryptage de travaux de photographes majeurs. Le cours présentera les bases inhérentes à la photographie, soit : l'aptitude à utiliser un appareil reflex numérique, la compréhension du couple diaphragme/vitesse, la manipulation/observation de l'éclairage, le cadrage etc. Nous verrons enfin comment traiter une collection d'images et effectuer un post-traitement numérique. Attention, nombre de places limité.

.....
ET

4AC102X

12h CM + 12h TD ou 24h TD ou 26h TP

Au choix :

Y4AT101 – Atelier de création théâtrale 2

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

.....
OU
.....

Y4AT62 – Dramaturgie XX^e-XXI^e s.

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

.....
OU
.....

Y4AT71 – Théâtre et autres arts

Voir plus loin le parcours Études théâtrales.

.....
OU
.....

4AC102LV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (4ASANG) ou Allemand (YHSSAL4) ou Espagnol (YHSSES4) ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)

L2 – S4 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

4AT06 ŒUVRES ET THÉORIES DU THÉÂTRE 2

4AT61 – Dramaturgie, période ancienne

12h CM + 12h TD

Romain Jobez

Ce cours traitera de la question des discriminations (racisme, antisémitisme, etc.) d'un point de vue historique et par une étude de cas concentrée essentiellement sur le tournant du XIX^e siècle : le clown Chocolat, l'actrice Sarah Bernhardt, etc.

N.B. – Le TD sera consacré à des exercices en groupe qui seront évalués dans le cadre d'une note de participation ; l'assiduité est donc de rigueur (sauf, bien entendu, pour les dispensé.e.s d'assiduité).

ET

Y4AT62 – Dramaturgie XX^e-XXI^e siècle

12h CM + 12h TD

Manon Queudeville

CM

Ce cours propose de parcourir quelques conceptions et théories de la mise en scène et de la dramaturgie de 1945 à nos jours. Au regard des événements historiques, des décisions politiques et des mouvements esthétiques qui ont jalonné notre histoire contemporaine, nous observerons comment certaines mises en scène et élaborations conceptuelles de la représentation et de l'écriture ont pu modifier dans une certaine mesure la façon d'aborder l'art théâtral. Pour ce faire, nous nous intéresserons aux pensées de Samuel Beckett, Bertolt Brecht, Jean Vilar, Jerzy Grotowski, Tadeusz Kantor, Ariane Mnouchkine, Patrice Chéreau, Antoine Vitez, Roger Planchon, etc.

TD

En écho avec le cours magistral, ce TD nous permettra d'étudier des textes dramatiques, de les analyser dans leur contexte, d'en comprendre les spécificités et ce pour quoi ils se distinguent des dramaturgies préexistantes. Nous pourrions, dans certains cas, analyser les différentes mises en scène élaborées à partir de ces œuvres afin de mieux saisir certaines théories découvertes en cours magistral mises en pratiques.

4AT07 FORMES DU SPECTACLE VIVANT 2

Y4AT71 – Théâtre et autres arts

12h CM + 12h TD

Sophie Le Goïc

Théâtre et autres arts : le spectacle et le corps

Le corps est au centre du dispositif théâtral car celui-ci met *en présence* les acteurs et les spectateurs. Mais de quel corps s'agit-il ? Et quelle place occupe-t-il dans le spectacle vivant ? Le corps de l'artiste est donné à voir et introduit aussi une redéfinition des frontières entre les genres artistiques, qui dialoguent entre eux pour penser de façon sensible notre humanité et proposer une vision du monde. À travers un choix nécessairement resserré de spectacles et d'extraits de captation, il s'agira donc ici de s'interroger sur le sens donné au corps de l'artiste en scène.

Spectacles au programme

La Tendresse, Kevin Keiss, Lisa Guez, Alice Zeniter, Julie Berès, 15, 16 ou 17 janvier 2025, CDN de Caen / Théâtre d'Hérouville.

Richard III-création, Cie la Poupée qui brûle, 27 février 2025, Le Sablier-Pôle national de la marionnette.

Peplum médiéval, Valérian Guillaume, Olivier Martin-Salvan, 5 ou 6 mars 2025, Théâtre de Caen.

Danses non humaines, Jérôme Bel, Estelle Zhong Mengual, 11, 12 ou 13 mars, CDN de Caen / Théâtre des Cordes.

Contes et légendes, Cie Louis Brouillard / Joël Pommerat, 27 ou 28 mars, CDN de Caen / Théâtre d'Hérouville.

.....
 ET

4AT72 – Espace théâtral.

12h CM + 12h TD

Fabien Cavaillé

Ce cours propose d'initier les étudiant·es à différentes questions de scénographie : quels lieux possibles pour une représentation ? quel rapport spatial créer entre l'acteur et le spectateur ? que donner à voir et que laisser imaginer ?

Nous étudierons plusieurs réponses possibles à ces questions en partant d'exemples historiques et contemporains, en analysant l'apport de l'architecture et des arts plastiques au spectacle vivant et en découvrant l'œuvre de certains scénographes importants du XX^e siècle. Ce cours sera aussi l'occasion de faire des visites de terrain et de rencontrer des scénographes, des peintres et des constructeurs ou constructrices de décor impliqués dans des productions de la saison théâtrale de la région.

Dans le cadre du jumelage DRAC avec le CDN, nous mettrons en application ces questions et ces savoirs au cours d'une résidence de création avec les étudiants de l'ESIX.

ATTENTION – Calendrier spécial communiqué à la rentrée.

Spectacles mis au programme (certains sont au 1^{er} semestre)

Le Garage inventé, Claude Schmitz, mercredi 16 et jeudi 17 octobre, CDN (Hérouville).

Qui a peur ? Tom Lanoye-Aurore Fattier, mardi 12, mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 novembre, CDN (Cordes).

Fajar ou l'odyssée de l'homme qui rêvait d'être poète, Adama Dop, mercredi 29 et jeudi 30 janvier, CDN (Hérouville).

Bibliographie indicative

Le Lieu, la scène, la salle, la ville. Dramaturgie, scénographie et architecture à la fin du XX^e siècle en Europe, études réunies par Marcel Freydefont, Études Théâtrales, n° 11-12, 1997.

La Scénographie. Théâtre aujourd'hui, n° 13, Paris, Centre national de la documentation pédagogique, SCEREN, 2012.

Qu'est-ce que la scénographie ? (I) Processus et paroles de scénographes, textes réunis par Daniel LESAGE et Véronique LEMAIRE, Études Théâtrales, n° 53, 2012.

Scénographie, 40 ans de création, ouvrage coordonné par Luc Boucris, Jean-François Dusigne, Romain Fohr, Montpellier, L'Entretemps, 2010.

Banu Georges et Ubersfeld Anne, *L'Espace théâtral*, Paris, Central national de la documentation pédagogique, 1992.

Biet Christian et Triau Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 2006, voir en particulier les chapitres 2 « Évolution des lieux et des espaces » (p. 130-267) et 3 « Que faire au théâtre ? Le fonctionnement du lieu théâtral » (p. 268-402).

Freydefont Marcel et alii, *Scénographes en France (1975-2015)*, Arles, Actes Sud, 2015.

Surgers Anne, *Scénographies du théâtre occidental*, troisième édition revue et augmentée, Paris, Armand Colin, Coll. Lettres Sup., 2017.

4AT08 INSTITUTIONS ET POLITIQUES CULTURELLES 2

4AT81 – Initiation aux politiques culturelles 2

12h CM + 12h TD

Ludwig Chenay

Cet enseignement prolonge la découverte du cadre institutionnel, économique et juridique du spectacle vivant, entamée au premier semestre avec François Alleaume. Grâce à des études de cas et des mises en situation, il permettra aux étudiant.e.s de s'initier aux problématiques de montage de projet et de recherche de production.

.....
 ET

4AT82 – Métiers du spectacle vivant 2

12h CM + 12h TD

Elsa Revol

Ce cours propose une découverte des différents métiers de régie de spectacle (régie générale, lumière, vidéo, son, plateau). Nous travaillerons notamment à la réalisation de documents de régie tels que les fiches techniques, les plans d'implantation ou les conduites.

À l'occasion d'une sortie au théâtre, nous organiserons une visite du plateau. Cette visite nous permettra de découvrir la scénographie, l'implantation lumière et le vocabulaire spécifique du plateau.

Cette initiation s'accompagnera bien évidemment d'une réflexion sur la dimension artistique et créative des métiers de régie et sur les liens que ces travaux entretiennent avec la dramaturgie. Il s'agira de comprendre comment une réalisation technique peut se mettre au service d'une mise en scène.

4AT09 TRANSVERSALES 3**Y4AC91 – Analyse de l'image et culture artistique**

24h TD

Léa Chevalier, Baptiste Villenave

Ce cours se présente comme une initiation à l'analyse et à l'interprétation des images fixes (peinture, photographie). Il s'appuiera notamment sur l'iconologie, discipline qui étudie leurs conditions de production et le message qu'elles sont susceptibles de véhiculer. Loin d'être étranger aux études cinématographiques, l'examen sensible et théorique des œuvres sur lesquelles les étudiant.e.s travailleront tout au long du semestre leur permettra d'exercer leur regard, et leur offrira de nouvelles clés de lecture et d'expression pour observer et discuter rigoureusement les images.

.....
ET
.....

4AT92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**Y4ASANG Anglais OU YHSSAL4 Allemand OU YHSES4 Espagnol****4AT10 PERSONNALISATION, PRÉPROFESSIONNALISATION 4****Y4AT101 – Atelier de création théâtrale 2**

26h TP

Patrick Demièrre, Fred Hocké, Nathanaël Frérot, Virginie Lacroix

Comme au premier semestre, ces ateliers proposent d'aborder la pratique théâtrale – jeu, mise en scène ou scénographie – en engageant les étudiants et les étudiantes dans un travail de création. Les groupes resteront inchangés par rapport au premier semestre. L'assiduité, la ponctualité et l'engagement dans le travail sont les conditions nécessaires à la réussite des ateliers.

Dans la continuité du premier semestre, le cours de mise en scène assuré par Fred Hocké poursuivra l'accompagnement des projets de mise en scène en direction du festival des Fous de la Rampe. On prolongera la réflexion dramaturgique mais on réfléchira aussi aux différentes méthodes de travail collectif et à la nécessaire articulation des savoir-faire pour donner forme à un spectacle.

Le travail des ateliers donnera lieu à une restitution publique au CDN de Caen (Théâtre des Cordes) à la fin du semestre.

.....
ET
.....

4AT102X

24h TD ou 26h TP

Au choix :**Y4AC101 – Pratique du cinéma 2**

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

.....
OU
.....**Y4AC82 – Genres cinématographiques 2**

Voir plus haut le parcours Études cinématographiques.

.....
OU
.....**4ATLV2 – Langue vivante 2 (24h TD) : Anglais (4ASANG) ou Allemand (YHSSAL4) ou Espagnol (YHSSES4) ou langue proposée par le Carré international (italien, portugais, norvégien, polonais, russe, arabe, chinois, coréen, japonais, persan, turc)**

◇ LICENCE 3

LICENCE 3

◆ LICENCE 3 – SEMESTRE 5

L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

5AC01 HISTOIRE ET THÉORIES 1

2 COURS AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS :

5AC11A – Histoire et théories 1A

24h CM

Jérémy Marino

La musique au cinéma

Composé d'images et de sons, un film est destiné à être vu mais aussi écouté. De la musique figure, le plus souvent, au sein de sa bande sonore. Qu'elle soit composée ou non spécifiquement pour le film, elle en accompagne, oriente et/ou sublime les images. Ce cours sera l'occasion de nous pencher sur la musique comprise comme un rouage déterminant du langage cinématographique. À travers de nombreux exemples issus de cinématographies variées, nous étudierons les modalités de présence de la musique au sein des films, ses fonctions (narratives, émotionnelles, discursives), les liens qu'elle tisse avec certains genres (dont la comédie musicale), mais aussi le travail de plusieurs compositeurs qui ont marqué le septième art.

Bibliographie indicative

Chion Michel, *La Musique au cinéma*, Paris, Fayard, coll. « Les Chemins de la musique », 2019 (1^{re} éd. 1995).

Rossi Jérôme, *L'Analyse de la musique de film : histoire, concepts, méthodes*, Lyon, Symétrie, coll. « Symétrie recherche. Série 20-21 », 2021.

ET/OU

5AC12B – Histoire et théories 1B

24h CM

Paola Palma

Cinéma, histoire et société

Les relations entre le cinéma et la société seront étudiées sous leurs différentes déclinaisons : les représentations de la société dans les films, le cinéma et la politique, l'influence des structures sociales sur la production, l'esthétique et la réception des films... Pour ce faire, des approches variées seront mobilisées, comme les théories sur les rapports entre cinéma et histoire, l'histoire culturelle, les *cultural studies*.

Cet appareil théorique et critique sera confronté à une production cinématographique particulièrement sensible aux thématiques du cours : le cinéma italien des années 1940 aux années 1970, du néoréalisme au *mafia movie*, et de la comédie du boom économique au film politique. Les films, les cinéastes, les scénarios, les interprètes du cinéma italien et leur rapport à la société feront l'objet d'exemples et analyses de cas d'étude.

Bibliographie indicative pour débiter (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)

Paola Bertilotti, « Le fascisme au cinéma. *Vincere* de Marco Bellocchio », *Histoire@Politique. Politique, culture, société* [En ligne] n°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Marc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 1993.

Jean A. Gili, « Le cinéma politique italien », *Transalpina* [En ligne], n° 19, 2016, <http://journals.openedition.org/transalpina/432> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/transalpina.432>.

Dimitri Vezyroglou (dir.), Robert Mandrou, *Histoire et cinéma*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2022.

ET/OU

5AC13C – Histoire et théories 1C

24h CM

Yann Calvet

Histoire des économies du cinéma

Ce cours propose une introduction à l'économie du cinéma à travers l'histoire comparée du système américain et du système français. Il s'agira en particulier d'étudier les mécanismes à l'œuvre dans la mise en place de la filière cinématographique dans chacun des deux pays, d'analyser le fonctionnement, les stratégies et les évolutions des grandes compagnies, de comprendre enfin le rôle de l'État, devenu en France un acteur majeur de l'économie du cinéma.

Bibliographie pour débiter (une bibliographie sera fournie en début de semestre)

Augros Joël et Kitsopanidou Kira, *L'économie du cinéma américain : histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin Cinéma », 2009.

Créton Laurent, *L'économie du cinéma*, Paris, Nathan, coll. « 128. Cinéma », 2003, (dernière rééd. 2016).

Forest Claude, *Introduction à l'économie du septième art*, Collection « Belin Sup-Economie Gestion », Éditions Belin, Paris, 2002.

Bonnell René, *La 25^{ème} image : une économie de l'audiovisuel*, Gallimard, Paris, 2006.

SAC02 ENJEUX CONTEMPORAINS**Y5AC21A – Enjeux contemporains 1A**

24h CM

David Vasse

Le cinéma français des années 2000-2010

Ce cours propose d'étudier l'imaginaire au travail de quelques cinéastes français émergeant au début du XXI^e siècle. Dans un monde de plus en plus clivé sous l'effet d'une mondialisation massive, le cinéma français cherche à témoigner dans des fictions aussi diverses qu'engagées de l'importance de raconter la complexité de la nouvelle donne contemporaine, tant au niveau de la sphère sociale et politique que de la sphère intime. Un corpus d'auteurs parmi les plus importants d'aujourd'hui (Abdellatif Kechiche, Laurent Cantet, Rabah Ameur Zaïmeche, Alain Guiraudie, Sophie Letourneur, etc.) nous permettra de saisir les grandes préoccupations morales et esthétiques d'une production en phase avec son temps.

Une bibliographie et un corpus de films obligatoires seront distribués lors du premier CM.

ET

5AC22B – Enjeux contemporains 1B

24h CM

Raphaël Jaudon

Cinéma et politique

Partant de la difficulté qu'il y a à définir le « cinéma politique », ce cours proposera un panorama des discours critiques et théoriques qui ont tenté de faire exister cette catégorie, d'en fixer les objectifs ou les limites. Nous interrogerons les différents concepts utilisés pour décrire les films (cinéma engagé, social, militant, etc.), en examinant attentivement les présupposés théoriques sur lesquels ils reposent. Dans un second temps, pour aller plus loin, nous nous arrêterons sur une constellation de théories contemporaines qui tentent de repenser autrement le lien entre esthétique et politique. Cela nous permettra d'aborder quelques problèmes concrets comme la place réelle de l'auteur dans la production du sens, la relation entre cinéma et nationalisme, ou encore la question de l'efficacité des œuvres.

Bibliographie sélective

Emmanuel Barot, *Camera politica : Dialectique du réalisme dans le cinéma politique et militant*, Paris, Vrin, 2009.

Jacques Rancière, *La Fable cinématographique*, Paris, Seuil, 2001.

Amos Vogel, *Le Cinéma, art subversif*, trad. Claude Frégnac, Paris, Buchet-Chastel, 1977.

SAC03 CINÉMATOGRAPHIES NATIONALES ET AUTEURS 1

Y5AC31 – Cinématographies nationales 1

24h CM

David Vasse

Cinéma asiatique

Depuis les années 1990, l'Asie est probablement la région du monde la plus dynamique et la plus féconde en matière de renouvellement des formes cinématographiques. Reconnue partout comme un réservoir immense d'hypothèses esthétiques et thématiques dont certaines sont devenues de véritables références, la production asiatique contemporaine brille d'une place à part, entre mutation des genres et acuité politique, rêverie autobiographique et imaginaire historique. De Taiwan à la Chine continentale, du Japon à la Corée du Sud, le cours privilégiera certains reliefs d'une cartographie du cinéma riche et complexe, à partir d'un corpus de cinéastes et d'œuvres majeurs (Hou Hsiao-hsien, Wong Kar wai, Kiyoshi Kurosawa, Jia Zhang-ke, Bong Joon-ho, etc.).

Une bibliographie et un corpus de films obligatoires seront distribués lors du premier CM.

ET

5AC32 – Auteurs 1

12h CM + 12h TD

Philippe Ortoli

Pedro Almodovar ou le corps en question

Cinéaste, avec Quentin Tarantino, les frères Coen et Jim Jarmusch, parmi les plus emblématiques de la postmodernité cinématographique, Pedro Almodovar est désormais une des dernières figures de l'auteur de cinéma, telle qu'on pouvait la concevoir à l'ère où les études culturelles n'avaient pas encore rendu cette appellation obsolète. Le cours se propose d'étudier une œuvre toujours en pleine crue créative (en témoigne son dernier film *Strange Way of Life*), idéale pour un certain nombre de *Studies* (*Gender, Cultural, Queer*, la liste n'est sûrement pas close) en vogue dans les pays anglosaxons, mais que nous aborderons, avant tout, d'un point de vue esthétique à partir de l'analyse d'un de ses longs métrages (*Femmes au bord de la crise de nerfs/Mujeres al borde de un ataque de nervios*, 1988) et des échos, réfléchissant aussi bien sa filmographie que celle d'autres réalisateurs (Bunuel, Franco, Vidor, Mankiewicz, Fellini, Sirk, Hitchcock, ...) qui y résonnent.

Bibliographie

Deschamps, Youri, Marie, Olivier (dir. par), « Pedro Almodovar, à corps et accords », *Éclipses*, n° 36, 2004.

Méjean, Jean-Max, *Pedro Almodovar*, Rome, Gremese, 2004.

Obadia, Paul, *Pedro Almodovar, l'icôneclaste*, Paris/Condé-sur-Noireau, Le Cerf/Corlet, 2002.

Séguin, Jean-Claude, *Pedro Almodovar – filmer pour vivre*, Paris, Ophrys (Imagènes), 2009.

Sotinel, Thomas, *Pedro Almodovar*, Paris, Les Cahiers du cinéma (Grands cinéastes), 2007.

Strauss, Frédéric, *Pedro Almodovar : conversations*, Cahiers du cinéma, 2007 (Beaux Livres), 2004 (1997).

SAC04 TRANSVERSALES 5

Y5AC41 – Initiation à la recherche en arts du spectacle

12h CM + 12h TD

Jérémy Marino (CM)

Camille Cellier, Léa Dabrowski (TD)

Ce cours se propose d'initier les étudiant·es à la recherche et au travail sur la documentation et les archives en Arts du spectacle. Il s'agira de se confronter à des activités précises, qui constituent la recherche documentaire en études cinématographiques,

en présence et à distance : identifier un objet de recherche à partir d'un sujet et d'une problématique ; construire un corpus filmique et documentaire, travailler sur les archives, repérer un fonds, exploiter des typologies de sources différentes, se situer par rapport aux différentes approches méthodologiques.

ET

5AC42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y5ASANG Anglais OU YHSSAL5 Allemand OU YHSEES5 Espagnol

5AC05 PRÉPROFESSIONNALISATION 5

5AC51 – Atelier cinéma / Tournage et montage image 1

18h TD + 32h TP

Isaac Azoulay, Hélène Bougy, Marie Le Hir, Camille Lamy, Meera Perampalam, Jean-Marie Vinclair, Florent Zelmire

Cet enseignement constitue le prolongement naturel des modules d'écriture scénaristique de première et deuxième année. L'atelier assure le suivi de toutes les étapes de la production d'un court-métrage de 5 minutes environ (fiction, documentaire ou animation) : depuis les réunions de réécriture et de préparation en passant par les divers essais et la prise en main du matériel jusqu'au tournage. Chaque équipe est constituée d'une douzaine d'étudiant-es. Les collaborations avec les étudiant-es de théâtre sont fortement encouragées.

L'organisation précise de cet enseignement sera explicitée durant les premières séances du semestre.

L3 – S5 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

5AT01 THÉÂTRE ET HISTOIRE 1

Y5AT11 / 5AT12 – Théâtre et pouvoirs

24h CM + 24h TD

Stéphanie Loncle

À partir de l'étude approfondie d'*Un ennemi du peuple* (Ibsen), ainsi que des différentes mises en scène qui en ont été proposées, nous nous intéresserons aux moyens dont dispose le théâtre pour représenter, et donc interroger, l'ambivalence des liens entre savoirs et pouvoirs. L'analyse dramaturgique nous conduira en particulier à interroger la dimension spectaculaire des figures sociales de l'enseignant ou de l'enseignante, du chercheur ou de la chercheuse, de l'homme ou la femme politique ou encore du ou de la journaliste. Cela nous amènera à réfléchir aux rapports complexes qu'entretiennent les champs des savoirs, du pouvoir politique et du spectacle, interrogeant les responsabilités qui incombent à chacun.

Le cours, par son ambition théorique, relève bien du cours magistral. Cependant la pédagogie reposera sur une alternance entre des ateliers pratiques de dramaturgie et des moments de synthèse théorique. La présence et l'implication des étudiantes et des étudiants à chaque cours sont donc indispensables et feront partie de l'évaluation.

L'évaluation se fera à partir de l'assiduité, de la participation et de la rédaction d'un essai sur un sujet au choix.

Bibliographie

La pièce *Un ennemi du peuple* sera lue et étudiée en cours dans la traduction d'Éloi Recoing pour Actes-Sud. Je vous invite cependant à en prendre connaissance en amont dans l'édition de votre choix (une édition gratuite est disponible sur Gallica (gallica.fr) et sera mise en ligne sur e-Campus.

5AT02 POÉTIQUE DE LA SCÈNE CONTEMPORAINE 1

5AT21 / 5AT22 – Lire le théâtre d'aujourd'hui

24h CM + 24h TD

Thomas Horeau

Ce cours propose d'explorer un corpus de textes dramatiques contemporains extraits du centre de ressources de la Comédie de Caen. Après un premier balisage théorique pour appréhender les tendances des écritures d'aujourd'hui, nous étudierons quelques pièces représentatives en prenant soin de fonder nos analyses sur une pratique de la lecture à voix haute. Dans un second temps, à la manière d'un comité de lecture, nous procéderons à une sélection de textes qui feront l'objet d'une lecture mise en espace.

5AT03 THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ 1

5AT31 – Théâtre et société : approches historiques

12h CM + 12h TD

Romain Jobez (CM), Manon Queudeville (TD)

Le CM traitera des avant-gardes historiques et de leur prolongement dans les années 60. On étudiera donc un certain nombre de mouvements comme le Futurisme, le Constructivisme, le Bauhaus, etc. On pourra ainsi travailler sur le lien entre le spectacle vivant et différentes formes d'expression artistiques comme la peinture, la photographie, l'architecture, etc.

ET

5AT32 – Théâtre et société : approches contemporaines

12h CM + 12h TD

Thomas Horeau, Sofian Benzina

Grâce au partenariat DRAC avec l'université, la Comédie de Caen propose aux étudiant·es d'arts du spectacle de rejoindre des étudiant·es de sociologie et des étudiant·es ingénieurs de l'ESIX pour réfléchir ensemble autour d'un spectacle à venir, en présence et sous la conduite d'une artiste programmée à la Comédie de Caen. En amont et en aval de ce laboratoire, les étudiant·es travailleront sur les thèmes abordés dans le spectacle afin de construire leur regard et de concevoir des propositions scéniques en maîtrisant les implications esthétiques, politiques, etc.

Calendrier spécial – Quatre journées intensives (au Dôme et au Théâtre des Cordes), auxquelles s'ajoutent plusieurs séances de préparation et de bilan (les dates et les horaires vous seront communiqués le 1^{er} septembre via e-Campus).

5AT04 TRANSVERSALES 5**Y5AC41 – Initiation à la recherche en arts du spectacle**

12h CM + 12h TD

Jérémy Marino (CM)

Manon Queudeville (TD)

Ce cours se propose d'initier les étudiant·es à la recherche et au travail sur la documentation et les archives en Arts du spectacle. Il s'agira de se confronter à des activités précises, qui constituent la recherche documentaire en études théâtrales, en présence et à distance : identifier un objet de recherche à partir d'un sujet et d'une problématique ; construire un corpus, travailler sur les archives, repérer un fonds, exploiter des typologies de sources différentes, se situer par rapport aux différentes approches méthodologiques.

ET

5AT42LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**Y5ASANG Anglais OU YHSSAL5 Allemand OU YHSESE5 Espagnol****5AT05 PRÉPROFESSIONNALISATION 5****5AT51 – Du projet à la réalisation 1**

50h TP

Virginie Vaillant

Outil de recherche et de formation, cet atelier est un lieu d'expérimentation et d'invention. Les étudiant·es seront confrontés à différents aspects du travail théâtral : la dramaturgie, le jeu de l'acteur, la scénographie, la rencontre avec les publics.

♦ LICENCE 3 – SEMESTRE 6

L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

6AC06 HISTOIRE ET THÉORIES 2**2 COURS AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTS :****6AC61A – Histoire et théories 2A**

24h CM

Valérie Vignaux

Cinéma et histoire

À partir d'études de cas empruntés au cinéma de fiction ou de non fiction, le cours envisagera quelques-unes des relations entre cinéma et histoire. On s'intéressera au rôle joué par le cinéma dans l'histoire sociale et culturelle du XX^e siècle en France, aux représentations que le cinéma livre de l'histoire et on s'interrogera sur les caractéristiques d'un récit historique élaboré à partir de sources cinématographiques. Recherches historiques qui ont influé sur la définition du cinéma lui-même puisque le spectacle cinématographique se tient possiblement hors de la salle, tandis que le film peut être œuvre d'art, objet médiatique ou culturel.

Bibliographie essentielleMarc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Folio, 1993.Michèle Lagny, *De l'histoire au cinéma*, Paris, Armand Colin, 1997.Antoine de Baecque, *L'Histoire caméra*, Paris, Gallimard, 2008.

ET/OU

6AC62B – Histoire et théories 2B

24h CM

Philippe Ortoli

Le cinéma et les catégories esthétiques

Que le cinéma soit considéré comme un art ne semble plus aujourd'hui poser problème. Dans cette perspective, le penser suivant certaines catégories traditionnelles de l'esthétique propose un angle d'approche intéressant pour réfléchir à la spécificité de sa forme : le cours tentera, dans une perspective qui ne se veut ni chronologique ni téléologique, de revenir sur certains de ces termes, consacrés par la longue histoire des « sciences du beau » (la bibliographie en donne un aperçu), pour juger ce qu'ils nous révèlent du cinéma quand ils en définissent certaines tendances.

Bibliographie conseilléeAlbera, François, *L'avant-garde au cinéma*, Paris : Armand Colin (Cinéma), 2005.Banda, Daniel, Moure, José (textes choisis et présentés par), *Le cinéma : l'art d'une civilisation (1920-1960)*, Paris : Armand Colin (Cinéma/Arts visuels), 2011.Berthomieu, Pierre, *Hollywood classique : le temps des géants*, Aix-en-Provence : Rouge Profond (Raccords), 2009.Campan, Véronique, Menegaldo, Gilles, *Du maniérisme au cinéma*, Poitiers : Editions de la Licorne, 2003.Gaudreault, André, *Cinéma et attraction : pour une nouvelle histoire du cinématographe*, Paris : CNRS (Cinéma et audiovisuel), 2008.Jullier, Laurent, *L'écran post-moderne (un cinéma de l'allusion et du feu d'artifice)*, Paris : L'Harmattan (Champs visuels), 1997.Thoret, Jean-Baptiste, *Cinéma contemporain, mode d'emploi*, Paris : Flammarion (Mode d'emploi), 2011.

ET/OU

6AC63C – Histoire et théories 2C

24h CM

Yann Calvet

La filière cinématographique

Suite de 5AC13C (Histoire des économies du cinéma) : introduction à l'économie du cinéma au travers de l'étude de la filière cinématographique (production, distribution, exploitation) en France et aux États-Unis.

Bibliographie pour débiter

Augros Joël et Kitsopanidou Kira, *L'économie du cinéma américain : histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies*, Paris, Armand Colin, coll. « Armand Colin Cinéma », 2009.

Creton Laurent, *L'économie du cinéma*, Paris, Nathan, coll. « 128. Cinéma », 2003, (dernière rééd. 2016).

Forest Claude, *Introduction à l'économie du septième art*, Collection « Belin Sup-Economie Gestion », Éditions Belin, Paris, 2002.

Bonnell René, *La 25^{ème} image : une économie de l'audiovisuel*, Gallimard, Paris, 2006.

6AC07 ENJEUX CONTEMPORAINS**Y6AC71A – Enjeux contemporains 2A**

24h CM

Hélène Valmary

L'acteur de cinéma

À partir de l'étude de stars (Johnny Depp, Tom Cruise, Marilyn Monroe) ou d'acteurs amateurs, à partir de l'analyse de gestes mais aussi de postures et de rythme des corps, et en s'appuyant sur un certain nombre de textes théoriques et de notion précises (modèle, type), ce cours s'interrogera sur ce que l'acteur apporte au film, en termes de sens comme de mystère.

.....
ET
.....

6AC72B – Enjeux contemporains 2B

24h CM

Hélène Valmary

Le film de super-héros hollywoodien (2000-2022)

Ce cours se penchera sur les deux grandes périodes de productions de films de super-héros hollywoodiens (2000-2008 et 2009-2019) en rappelant d'abord le contexte d'émergence de ces films (à la fois cinématographique et culturel) et la manière dont il a pu nourrir leur réception (le 11 septembre 2001) tout en les resituant dans l'histoire du cinéma hollywoodien et de ses personnages. À partir d'études de cas (Spider-Man, Hulk) et d'analyses de séquences, ce cours s'efforcera de faire émerger et d'interroger les propositions narratives et esthétiques formulées par les films de super-héros hollywoodiens depuis le *X-Men* de Bryan Singer en 2000.

6AC08 CINÉMATOGRAPHIES NATIONALES ET AUTEURS 2**6AC81 – Cinématographies nationales 2**

24h CM

Baptiste Villenave

Cinéma américain des années 1970 et 1980

Ce cours est consacré à une exploration principalement esthétique (mais par moments contextuelle, technologique et industrielle) du cinéma américain des années 1970. Il tente de cerner les caractéristiques marquantes de ce mouvement cinématographique que l'on baptise généralement le « Nouvel Hollywood », et de mettre au jour les principales évolutions thématiques et formelles qui affectent le cinéma américain durant cette période. Il s'agira également de déterminer et d'évaluer les facteurs qui expliquent ces évolutions. Quelques séances, enfin, permettront une incursion dans les années 1980,

et s'attacheront à décrypter les transformations post-Nouvel Hollywood du cinéma américain. Le cours reposera sur l'analyse, en classe et en commun, de nombreux extraits de films représentatifs de la période.

Bibliographie indicative

Thoret Jean-Baptiste, *Le Cinéma américain des années 70*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2006.

Jullier Laurent, *L'Écran post-moderne. Un cinéma de l'allusion et du feu d'artifice*, Paris, L'Harmattan, 1997.

ET

6AC82 – Auteurs 2

12h CM + 12h TD

Jérémy Marino

Robert Wise et Richard Fleischer

Ce cours portera sur deux réalisateurs hollywoodiens, Robert Wise (1914-2005) et Richard Fleischer (1916-2006), dont la reconnaissance en tant qu'auteurs a longtemps pâti d'un manque. Nous constaterons au contraire que nombre de leurs films, qui révèlent souvent un souci pour la technique de la part de leur créateur, sont le résultat d'un engagement artistique et personnel. Plusieurs d'entre eux ont notamment marqué l'histoire du cinéma américain. En parcourant les années 1940 à la RKO jusqu'à l'aube des années 2000 (pour Robert Wise), nous étudierons les œuvres de ces cinéastes à travers des thématiques et des expressions, techniques et esthétiques, qui leur sont communes mais aussi singulières.

Bibliographie indicative

Bourgoïn, Stéphane, *Richard Fleischer*, Paris, Édiling, *Filmo*, n°16, 1986.

Grivel, Danièle, Lacourbe Roland, *Robert Wise*, Paris, Édiling, *Filmo*, n°11, 1985.

Tellop, Nicolas, *Richard Fleischer, une œuvre*, Paris, Marest éditeur, 2021.

6AC09 TRANSVERSALES 6

AU CHOIX :

Y6AC911 – Initiation à la recherche 2 : projets

26h TD

Léa Dabrowski, Raphaël Jaudon, Maëly Lequertier

Ce TD proposera un accompagnement pratique à la mise en place de projets à court terme, en s'adaptant aux désirs de chacun et chacune. Pour les étudiant-es souhaitant poursuivre en Master, nous aborderons les différentes étapes permettant de construire un projet de recherche pertinent (choix du sujet, définition du corpus, état de l'art, problématique...). Pour les autres, nous privilégierons des projets dans le champ de l'art ou de la médiation culturelle (financement d'un court-métrage, préparation de concours, création de festival, pratique de la vulgarisation...).

OU

Y6AC912 – Action culturelle : projet collectif

26h TD

Sofian Benzina, Adèle Lapôtre, Florent Zelmire

Après avoir passé en revue les différentes structures culturelles caennaises et dans sa périphérie, vous créez, en plusieurs petits groupes, un projet collectif culturel sur un thème principal que vous aurez décidé tous ensemble, impliquant à la fois le théâtre et le cinéma. Ces travaux dirigés vous permettront de comprendre la démarche à adopter pour créer une action culturelle à travers un ou plusieurs partenariats avec un lieu et d'en saisir les enjeux.

ET OBLIGATOIREMENT :**6AC92LV1 – Langue vivante 1**

24h TD

Langue vivante 1 au choix :**Y6ASANG Anglais OU YHSSAL6 Allemand OU YHSSES6 Espagnol****6AC10 PRÉPROFESSIONNALISATION 5****6AC101 – Tournage et montage image**

26h TP

Hélène Bougy, Marie Le Hir, Camille Lamy, Meera Perampalam, Jean-Marie Vinclair, Florent Zelmire

Cet enseignement prolonge le travail entrepris sur les courts-métrages au premier semestre, pour aboutir à la finalisation d'un montage image. Les films achevés font l'objet d'une présentation devant un jury professionnel en mai et sont soumis à des festivals où ils sont régulièrement sélectionnés et primés.

.....
ET
.....

6AC102 – Mixage son et image

24h TP

Isaac Azoulay, Romain Lecomte

L'atelier permet de finaliser le montage son et le mixage des courts-métrages réalisés. À cette phase de la post-production, les questions posées se concentrent sur la lisibilité du propos et la recherche d'une esthétique sonore, cohérente et originale, au service de la dramaturgie.

L3 – S6 – PARCOURS ÉTUDES THÉÂTRALES

6AT06 THÉÂTRE ET HISTOIRE 2

Y6AT61 / 6AT62 – Répertoire en question

24h CM + 24h TD

Fabien Cavaillé

Voyages, naufrages et utopies dans le théâtre de la première modernité et ses actualisations contemporaines

Comment représenter le voyage et la découverte d'autres mondes au théâtre ? Comment mettre en scène d'autres peuples et que montrer d'eux ? Comment raconter le périple en mer et la construction d'une nouvelle vie ? comment faire du dépaysement une matière de spectacle ? Toutes ces questions traversent le théâtre comique du XVIII^e siècle, marqué par la mondialisation des échanges et l'affirmation de l'impérialisme européen. Entre rêve utopique et satire du présent, tout un répertoire méconnu porte à la scène les voyages d'exploration, raconte la fondation des colonies et invente des figures d'altérité. Ce cours propose d'étudier certains de ces spectacles, imaginés par des auteurs célèbres (Marivaux) et oubliés (Lesage, Fuzelier), de découvrir la variété des formes et des institutions théâtrales de l'Ancien Régime (scènes officielles et non-officielles, scènes commerciales et non-payantes, etc.) et de s'interroger sur la participation des spectacles à la première mondialisation. On se demandera comment et pourquoi on a pu s'inventer un ailleurs, quel rapport imaginer avec l'ici, quelle place et quel rôle donner au rire dans ces voyages comiques. Tels seront les problèmes que nous aborderons au cours de l'analyse dramaturgique et de l'enquête historique menées sur les œuvres.

Le travail demandé sera un texte d'argumentation, élaboré progressivement au cours du semestre : les étapes de ce texte composeront les différentes évaluations nécessaires à la validation de ce cours. Pour les étudiant·es de lettres qui prendraient le cours en option, ces modalités seront adaptées.

Corpus (mis en ligne sur e-Campus)

Lesage, Fuzelier et Dorneval, *Arlequin, roi des Ogres*, 1720 [mis en ligne sur e-Campus].

Marivaux, *L'Île de la raison*, 1727 et *La Colonie*, publiée en 1750.

Sylvain Maréchal, *Le Jugement dernier des rois*, 1793.

6AT07 POÉTIQUE DE LA SCÈNE CONTEMPORAINE 2

6AT71 – Théâtre et performance

12h CM + 12h TD

Cristina De Simone

Happening, event, performance : ces termes ont éclos dans les années 1950-1960 pour définir des formes « hors du livre », « hors de la toile », « hors de la représentation », en un mot « hors-limites » (selon le titre d'une exposition), à la croisée de plusieurs disciplines artistiques (musique, arts plastiques, théâtre, danse, poésie, cinéma...).

Nous nous pencherons sur une pluralité d'exemples et de trajectoires de ces années-charnières : John Cage, Allan Kaprow, Fluxus, Trisha Brown et la danse post-moderne, le lettrisme, la poésie-action, les situationnistes... Nous verrons en particulier comment la critique du spectacle et du théâtre, en lien direct avec une critique de la société contemporaine, a permis de repenser les rapports et les limites entre représentation et réalité, mise en forme et hasard, art et vie, et dans certains cas, art et politique. Nous verrons également les liens entre ces expériences, le théâtre de cette époque et celui d'aujourd'hui : de Jerzy Grotowski, Tadeusz Kantor, le Living Theatre à Angelica Liddell, Romeo Castellucci, Pascal Rambert, ou encore Phia Ménard ou Frank Castorf.

ET

6AT72 – Formes scéniques contemporaines

12h CM + 12h TD

Sofian Benzina

Témoignages et écritures du moi sur la scène contemporaine

Les récits du moi s'imposent désormais comme un pilier des écritures contemporaines et leurs formes sont multiples (fiction documentaire, fiction documentée, témoignage, Stand-Up, performance narrative, autofiction, etc.) En comparant certaines œuvres majeures de ce courant avec d'autres plus contemporaines, il s'agira de repérer les modalités de la narration du moi et de dresser une cartographie des différents types de témoins sur scène.

Bibliographie indicative

Derrida Jacques, *Poétique et politique du témoignage*, Paris, L'Herne, 2005.

Sarrazac Jean-Pierre (dir.), *Le Geste de témoigner. Un dispositif pour le théâtre*, *Études théâtrales*, n° 51-52, 2011.

Dornier Carole, Dulong Renaud (dir.), *Esthétique du témoignage*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2005.

6AT08 THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ 2**6AT81 – Approches pluridisciplinaires**

24h CM

Romain Jobez

Ce cours proposera une approche des enjeux sociopolitiques et économiques contemporains du spectacle vivant. On traitera donc des structures de production (des salles polyvalentes municipales à la Comédie-Française en passant par les CDN), du statut des personnes travaillant dans le secteur du spectacle vivant (notamment la question de l'intermittence), de la médiation (comment faire venir les publics les plus divers au théâtre ?) etc. Il s'agira donc de comprendre comment, où, mais aussi avec quels moyens on fait du théâtre aujourd'hui.

N.B. – Les étudiant.e.s particulièrement assidus au CM (sauf bien entendu les dispensé.e.s d'assiduité) auront l'occasion d'acquérir des points bonus à l'évaluation en participant à des exercices de groupe.

.....
ET
.....

6AT82 – Approches pluridisciplinaires

24h TD

Alexis Cadinot

Théâtre et société 2 – Approches pluridisciplinaires

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiant-es à des voies professionnelles alternatives dans le champ du soin et du médico-social, à travers la présentation du dispositif *Culture et Santé*, mais également de leur faire découvrir une approche singulière des arts vivants à travers différentes déclinaisons d'interventions artistiques : ateliers, résidences, médiations artistiques thérapeutiques dans des lieux de soin et art-thérapie, et plus particulièrement, la dramathérapie.

Le cours abordera quatre thèmes (soin et culture à travers l'histoire ; pourquoi et comment élaborer un projet culturel dans le domaine de la santé ; théâtre et psychisme ; thérapies par le théâtre) en associant transmission de connaissances, rencontres avec des professionnels en relation avec ces problématiques et expériences pratiques.

Attention : ce cours se déroule de manière intensive, des séances de huit heures seront programmées les samedis.

6AT09 TRANSVERSALES 6**AU CHOIX :****Y6AC911 – Initiation à la recherche 2 : projets**

26h TD

Léa Dabrowski, Raphaël Jaudon, Maëly Lequertier

Ce TD proposera un accompagnement pratique à la mise en place de projets à court terme, en s'adaptant aux désirs de chacun et chacune. Pour les étudiant.es souhaitant poursuivre en Master, nous aborderons les différentes étapes permettant de construire un projet de recherche pertinent (choix du sujet, définition du corpus, état de l'art, problématique...). Pour les

autres, nous privilégierons des projets dans le champ de l'art ou de la médiation culturelle (financement d'un court-métrage, préparation de concours, création de festival, pratique de la vulgarisation...).

.....
OU
.....

Y6AC912 – Action culturelle : projet collectif

26h TD

Sofian Benzina, Adèle Lapôtre, Florent Zelmire

Après avoir passé en revue les différentes structures culturelles caennaises et dans sa périphérie, vous créez, en plusieurs petits groupes, un projet collectif culturel sur un thème principal que vous aurez décidé tous ensemble, impliquant à la fois le théâtre et le cinéma. Ces travaux dirigés vous permettront de comprendre la démarche à adopter pour créer une action culturelle à travers un ou plusieurs partenariats avec un lieu et d'en saisir les enjeux.

ET OBLIGATOIREMENT :

6AT92LV1 – Langue vivante 1

24h TD

Langue vivante 1 au choix :

Y6ASANG Anglais OU YHSSAL6 Allemand OU YHSSES6 Espagnol

6AT10 PRÉPROFESSIONNALISATION 6

6AT101 – Du projet à la réalisation 2

50h TP

Virginie Vaillant

Outil de recherche et de formation, cet atelier est un lieu d'expérimentation et d'invention. Les étudiant-es seront confrontés à différents aspects du travail théâtral : la dramaturgie, le jeu de l'acteur, la scénographie, la rencontre avec les publics.

◇ ANNEXES

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

À partir du moment où un étudiant se rend en cours, qu'il s'agisse de CM, de TD ou de TP, il s'engage à un comportement à même de lui assurer, ainsi qu'à ses camarades, les conditions essentielles à un bon apprentissage. Ce comportement passe par quelques « règles de vies » simples :

- arriver à l'heure et dans le calme,
- s'abstenir de bavarder, de manger ou de boire,
- éteindre son téléphone portable et le ranger,
- n'utiliser son ordinateur portable que pour la prise de notes.

Ce comportement, suivi par tous, assurera aux étudiant-es les meilleures qualités d'écoute et de concentration possibles et aux enseignants des conditions optimales de travail.

Une attitude irrespectueuse de ces « règles », nuisible à l'ensemble de la classe, pourra être sanctionnée par les enseignants, ces sanctions pouvant aller de l'exclusion ponctuelle à une décision plus lourde en conseil de discipline.

STAGE ÉTUDIANT EN ENTREPRISE

Source : Ministères de l'emploi et de l'éducation

Un stage facultatif de découverte et d'orientation peut être effectué deux fois au cours de la licence d'Arts du spectacle, en deuxième ou troisième année. Il est d'une durée maximale de six semaines. Il doit être en cohérence avec la formation suivie et être axé sur la découverte d'un métier ou d'un domaine d'activité relevant de son champ disciplinaire. Autorisé par la direction de l'UFR, ce stage ne donne lieu ni à l'attribution d'une note, ni à celle d'ECTS.

LES ÉTAPES LIÉES À LA CONVENTION DE STAGE OBLIGATOIRE

La convention est à rendre à votre référente administrative Licence avant la fin du **semestre précédent le stage**.

Le stage doit se dérouler en dehors des périodes de cours au premier ou au second semestre.

Vous devez télécharger et imprimer en 1 exemplaire (photocopie en 2 exemplaires sera faite par votre référente administrative licence après la 5^e étape des signatures) la convention qui correspond au statut de l'organisme, à partir du site de l'UFR Humanités et Sciences Sociales.

Il est préférable de rencontrer l'enseignant référent de votre formation pour valider la faisabilité du stage avant de passer à l'étape des signatures.

- 1^{ère} signature celle de l'étudiant·e
- 2^{ème} signature celle du directeur l'entreprise
- 3^{ème} signature celle du tuteur de l'entreprise
- 4^{ème} signature celle du tuteur (réfèrent enseignant de votre formation)
- 5^{ème} signature de la direction de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

Concernant les étapes 5, vous pouvez remettre la convention à votre référente administrative Licence.

Imprimez 1 exemplaire de la fiche d'évaluation et compte rendu (à remplir par le tuteur de stage de l'entreprise et fournir **UNIQUEMENT** une photocopie à votre référente administrative licence).

Que faire des conventions après les étapes des signatures ?

- 1 exemplaire pour vous à conserver
- 1 exemplaire pour l'entreprise avec votre certificat de scolarité
- 1 exemplaire pour l'université avec l'attestation d'assurance civile

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanités@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiantes et étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Uncloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le ou la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.

(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir. L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).**

Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20. Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que **« dispense d'assiduité » ne signifie pas « dispense d'évaluation ».** En particulier, **si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant ou l'étudiante a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant ou l'étudiante n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il/elle a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il/elle a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant n'a qu'1 seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il/elle a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont le note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant ou l'étudiante n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant ou l'étudiante a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant ou de l'étudiante et la note qu'il/elle a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants et étudiantes ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

NB: les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention**: toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux ou celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : **Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2024-2025

août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	fevr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25
01 J 02 V 03 S 04 L 05 M 06 M 07 M 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 D 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	01 M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 M 09 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 D 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 D 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	01 M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 M 09 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 S 02 D 03 L 04 M 05 M 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 D 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	01 J 02 V 03 S 04 L 05 M 06 M 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 M 09 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 D 02 L 03 M 04 M 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 D 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 J	01 M 02 M 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 M 09 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 M 06 M 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 M 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 D	

Validé en Conseil d'Administration du 08 mars 2024

Week-End	Congés	Férié
Revisions	Examen	

TOUSSAINT, au samedi 16 octobre 2024 au lundi 04 novembre 2024
NOËL, au samedi 21 décembre 2024 au lundi 05 janvier 2025
ROSEAU, au samedi 05 février 2025 au lundi 24 février 2025
ÉPRIEVES, au samedi 05 avril 2025 au mardi 22 avril 2025

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les Fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application *Affluences* permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat » (depuis la page catalogue.unicaen.fr).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référentes et référents handicap : scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBERIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Education, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiantes et étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorés par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



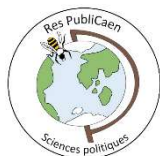
ÊTHOS - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

https://www.instagram.com/res_publicaen/

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

**Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen :
poursuites d'études, métiers, salaires...**

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
